Vol. 5, No. 24 • Du 28 décembre 2011 au 3 janvier 2012

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

# HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



## GARGOTTE PRÉSIDENTIELLE AU NOM DE LA DÉMOCRATIE!

Voir page 4

Le retrait du trésor public de l'exorbitante somme de 400 millions de gourdes, l'équivalent de 9 millions 914 mille 642 dollars, a permis à la famille présidentielle, partie en campagne pour « Je ne sais quoi », de galvauder encore une fois, les fonds de la République.



## JEAN CLAUDE DUVALIER : UN INCULPÉ À L'ECOLE DE DROIT DES GONAÏVES

Voir page 4

Le Conseil Exécutif de l'Université d'Etat d'Haïti condamne énergiquement la présence de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier comme invité d'honneur à une cérémonie de graduation d'une promotion de finissants de l'Ecole de Droit des Sciences Economiques et des Gestion des Gonaïves, le 16 décembre dernier.

**Qui vivra verra...**

Page 5



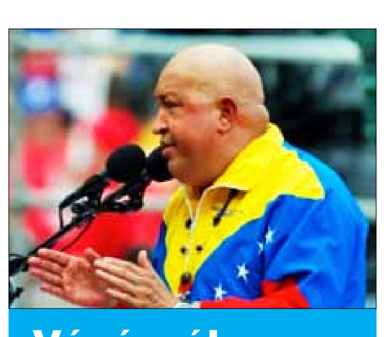

**Liberté ou la Mort !**

page 7



**« La décision d'attaquer la Syrie a été prise à Camp David le 15 septembre 2001 »**

Page 12



**Vénézuéla : pourquoi la popularité du président Chavez continue de monter ?**

Page 17

# Des vœux… parmi bien d'autres !

**Par Berthony Dupont**

Il est de tradition à la fin de chaque année, de se consacrer à un bilan de l'année qui s'achève et de faire des souhaits pour celle qui va commencer. Mais malheureusement, cette année encore, ce bilan ne peut être que négatif, puisque rien de concret et de positif n'a été réalisé au pays. Bien au contraire la vie chère, la misère et l'insécurité ont redoublé de façon quasi galopante dans un pays qui se meurt. Cette fin d'année comme jadis, les cœurs sont au comble du désespoir, de l'angoisse et des déchirements.

Le pays vit dans la confusion la plus absurde et la plus totale sous l'occupation de la Communauté Internationale qui ne cesse de le déstabiliser pour confirmer et affirmer sa présence sur le sol Dessalinien. Notre pays n'a jamais été aussi délabré. Des forces spéciales sont dressées de façon à barrer les valeurs qui fondent et garantissent la cohésion de notre société. Ces forces sont présentes dans le pays, concourant à galvaniser des thèmes et des idées qui, foncièrement, s'opposent à nos mœurs, afin de banaliser nos valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. En vérité, quel est le sens de cette banderole de la Minustah déployée aux Gonaïves, le berceau de notre indépendance, annonçant effrontément : « *Il n'y a plus de Vertières, il n'y a que des soldats de la paix* » ?

L'absence de grands desseins pour notre société semble conduire à un bricolage politique circonstanciel, dépassant allègrement la démagogie, flirtant avec l'absurdité, comme par exemple cette distribution de véhicules et de motos par la présidence pour la Noël. Et voici les souhaits de Mariano Fernández Amunátegui, chef civil de l'occupation du pays, à l'endroit du peuple haïtien: « Meilleurs vœux pour une nouvelle année qui portera en elle la Paix du cœur, de l'âme et de l'esprit », en prenant soin d'ajouter : « l'année 2011 a été caractérisée par l'installation d'un nouveau leadership politique, engagé à répondre aux aspirations des Haïtiens, qui attendent avec impatience la reconstruction physique, économique et institutionnelle de leur pays ». Des vœux pieux pour nous tourner en dérision. Et pour couronner le tout, l'ambassadeur des Etats-Unis Kenneth H. Merten a pour autant fait savoir au Nouvelliste : « Je crois que le bilan du président Martelly est jusqu'ici positif ». Que dire d'autre quand ce sont ces mêmes décideurs qui planifient, à notre nez, le futur de la nation. Et tout ce qu'ils veulent s'approprier du pays, ils le trouvent facilement, l'accaparant sans aucune résistance. En fait, c'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les raisons pour lesquelles Washington a placé au timon des affaires de l'Etat haïtien ce personnage loufoque, ce bouffon tiré d'une ambiance de carnaval konpa.

Faut-il rappeler qu'une fois de plus, toutes ces pratiques sinistres relèvent d'une politique qui depuis 1806 a trahi toutes les aspirations légitimes du peuple, un peuple qui a toujours vibré à l'unisson pour tous les combats révolutionnaires d'où qu'ils peuvent être menés?

En somme, cette année qui s'en va ressemble beaucoup aux autres déjà passées, sauf que l'exploitation et l'oppression des masses par les forces occupantes des Nations unies, travaillant de concert avec la clique de fainéants au pouvoir, ont atteint aujourd'hui leur paroxysme et se renouvellent sans désemparer. Les contradictions entre ce gouvernement fantoche, porte-parole de l'impérialisme, et les aspirations et revendications populaires ne peuvent qu'exaspérer.

A l'orée de la nouvelle année, nous, du journal Haiti Liberté, resterons reconnaissants envers tous ceux-là qui militent pour la libération de notre pays, au bénéfice de ce peuple pour une vie meilleure. Nous soutiendrons tous ceux qui se battent avec courage et détermination pour avoir de quoi manger, du travail, la liberté, l'éducation, la santé, la justice et un minimum de bonheur.

Au seuil de cette nouvelle année, vu que le Premier Janvier est non seulement jour de notre indépendance, mais aussi l'anniversaire du triomphe de la Révolution Cubaine, nous nous inclinons avec un profond respect devant les corps des 38 haïtiens noyés en haute mer et récupérés par les garde-côtes cubains, alors que nos infortunés compatriotes étaient à la recherche d'une terre plus clémente.

Que l'année 2012 nous ramène ce respect et cette dignité que les forces obscurantistes s'acharnent à nous ravir !

Que 2012 soit une heureuse année, une année d'organisation pour tous ceux qui luttent afin que changent les rapports de force de façon à ce que de réels changements s'établissent dans le pays et qui tiennent enfin compte de l'existence et de l'avenir des marginalisés et des laissés pour compte ! On a bien vu ces changements au Nicaragua, en Bolivie, en Equateur, au Venezuela, à Cuba. Il n'est pas interdit de penser que notre tour viendra aussi de prendre bien en main les rênes de notre destin de peuple libre.

Que 2012 soit une grande année, une nouvelle saison pour regarder l'avenir en face et saluer encore une fois le courage d'un peuple qui aura repris son destin en main de sorte qu'Haiti ne soit plus ce navire à la dérive, sans boussole, sans capitaine, sans espoir d'atteindre une destination connue et sûre.

HAITI LIBERTÉ

**1583 Albany Ave**
**Brooklyn, NY 11210**
**Tel**: 718-421-0162
**Fax:** 718-421-3471

**3, 2ème Impasse Lavaud**
**Port-au-Prince, Haiti**
**Tél: 509-3407-0761**
**Responsable:**
Yves Pierre-Louis

**Email** :
editor@haitiliberte.com

**Website** :
www.haitiliberte.com

**DIRECTEUR**
Berthony Dupont

**EDITEUR**
Dr. Frantz Latour

**RÉDACTION**
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

**CORRESPONDANTS EN HAITI**
Wadner Pierre
Jean Ristil

**COLLABORATEURS**
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jean-Claude Cajou
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

**ADMINISTRATION**
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

**DISTRIBUTION: CANADA**
Pierre Jeudy
(514)727-6996

**DISTRIBUTION: MIAMI**
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

**COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES**
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

**WEBMASTER**
Frantz Merise
frantzmerise.com

# Les tentes d'Haïti, L'enfer des damnés désespérés



**Dans l'enfer des tentes à Port-Au-Prince et dans ses périphéries, une quantité innommable de sinistrés lance au gouvernement Martelly/ Conille des cris désespérés**

**Par Jackson Rateau**

Deux ans après la terrible catastrophe qui a terrassé environ 300 mille compatriotes haïtiens, laissé sur le pavé plus qu'un million d'autres, croupit, comme des damnés dans l'enfer des tentes à Port-Au-Prince et dans ses périphéries, une quantité innommable de sinistrés. Ils lancent au gouvernement Martelly/Conille des cris désespérés.

Sous des tentes de fortune, rompues, branlantes, ne pouvant les abriter contre les intempéries ni l'ardeur torride du soleil de l'île, ils espéraient au moins être évacués de cette situation de saleté et de crasse pour vivre comme des êtres humains. Ainsi, croupis sous ces précaires structures, ils se sont mis ainsi à plaindre leur sort :

« Avec de fortes sommes extraites de la caisse de l'Etat haïtien, le président d'Haïti et sa femme, ces mégalomanes, ils distribuent de l'argent et des tas d'objets, tels véhicules, motocyclettes etc. Nous autres, sous les tentes, nous vivons une mort lente. On aurait pu se servir de cet argent pour trouver un terrain où nous construire même des maisonnettes », s'est plainte une femme désespérée.

« Nous vivons très mal ici. C'est pareil à des animaux. Un humain ne doit pas vivre dans ces conditions. Nous avons faim, nos enfants sont malades. Ils ont souffert de la malnutrition. Nous sommes à bout de moyens pour leur pouvoir de la nourriture et des soins médicaux. Cette grosse somme d'argent (400 millions de gourdes) décaissée des fonds de la République, aurait mieux servi à être utilisé dans des programmes de logements. Ce qui pourrait nous éviter cette situation de stagnation. C'est du gaspillage pur et simple», est intervenu avec dépit, un sinistré, vivant sous une tente avec ses 3 enfants.

« Dans quelques semaines, nous aurons deux ans accomplis, à vivoter dans cette situation de saleté immonde. Nous sommes ici, comme dans une étable. Nous avons passé deux longues années à plaindre nos misères aux oreilles sourdes des autorités irresponsables haïtiennes. Après le 12 janvier 2010, nous n'avions pas pensé que nous allions passer même 6 mois dans cette situation exécrable, sous ces sales tentes. Voilà que nous allons avoir 2 ans. Alors que l'argent du pays se gaspille dans les fantaisies, telles, frais de voyages somptueux à l'étranger du président, de sa famille et de ses amis. Que pouvons-nous espérer ? Comme beaucoup d'autres sinistrés, nous allons mourir ici, dans ces souillures », s'est indignée une jeune femme de 24 ans.

Par ailleurs, selon son enquête, Solidarité, Femmes Haïtiennes (SOFHA), a présenté la semaine dernière, 4063 cas de femmes haïtiennes sauvagement agressées, répartis en 4 groupes : sexuel, physique, économique et psychologique, tous affichés dans un sombre tableau. Les cas de violence sexuelle ont été perpétrés sur des femmes, filles, fillettes et même des bébés. Ces violences sexuelles ont été répertoriées dans les camps de déplacés dans la périphérie métropolitaine (l'Ouest) et 3 autres départements englobant 8 communes, 15 sections communales et 4 bourgs.

Les femmes et filles violées au nombre de 2370, sont âgées entre 3 et 76 ans.

# Naufrage et refoulement de voyageurs clandestins haïtiens, 38 morts, 87 rescapés, 112 rapatriés

Selon ce qu'a annoncé la télévision de l'Etat cubain, relayé par l'Agence France Presse (AFP), le samedi 24 décembre dernier, à Punta Maisi, extrémité Est de l'île, 950 Km de la Havane, un frêle vaisseau, transportant 125 clandestins haïtiens, a fait naufrage au large des côtes cubaines, faisant 38 morts. Le bateau, à moitié immergé, qui naviguait à destination de la Floride, a été repéré par un navire de garde-côtes cubains, qui a repêché 38 cadavres dont 21 hommes, 17 femmes.

La défense civile de l'Etat cubain, n'ayant fourni aucun détail sur le type d'embarcation, a informé avoir pris en charge 87 rescapés dont 76 hommes, 7 femmes et 4 enfants.

Selon les autorités cubaines concernées, la Croix Rouge et Les Garde-côtes Cubains avaient poursuivi leurs recherches tout le week-end écoulé, de manière à pouvoir repêcher d'autres survivants de la catastrophe.

L'ambassadeur d'Haïti à Cuba, Jean Généus qui s'empressait de dépêcher une délégation haïtienne à Punta Maisi, proche de Guantanamo, a informé que, faute de moyens logistiques (morgues) pouvant conserver les corps dans la petite localité, les cadavres ne peuvent pas être rapatriés dans leur pays d'origine, Haïti.

Par ailleurs, le vendredi 23 décembre dernier, 112 voyageurs clandestins haïtiens dont 87 hommes, 19 femmes et 6 enfants interceptés au large de la Grande Inague, Bahamas, ont été refoulés au Cap-Haïtien par le vaisseau de la garde côtière américaine « Resolute ».

Rappelons qu'au mois de Juillet 2009, 70 boat peoples haïtiens s'étaient noyés, lors du naufrage d'un navire de fortune au large du petit archipel britannique « Les Iles turques et Caicos », proches de la 2e ville d'Haïti, Cap-Haïtien.

# Libération par la police d'un otage de 10 ans

Dans l'après-midi du samedi 24 décembre dernier, un garçonnet de 10 ans, Karl Frédéric Michel, a été enlevé par des voyous armés dans sa résidence dans le quartier de Morne Calvaire, Pétion-Ville.

L'enfant a été séquestré dans le « Camp Tchétchénie » situé dans le même quartier de Morne Calvaire, Pétion-Ville. Il a été libéré tôt le lundi 26 décembre par les forces policières qui ont bouclé tout le quartier.

Dans le cadre de cette opération, la police a procédé à plusieurs arrestations dont un évadé de prison.

Selon le secrétaire d'état de la sécurité publique du gouvernement Martelly/Conille, Réginald Delva, d'autres individus dont des condamnés en cavale, sont impliqués dans l'acte de kidnapping du garçon.

« La bonne nouvelle, c'est que le gamin de 10 ans, Frédéric, kidnappé le week-end écoulé chez lui à Morne Calvaire, a trouvé sa libération. Il a retrouvé sa famille tôt ce matin. Et, l'on peut comprendre la douleur de cette famille qui a passé la noël sans leur enfant. Il faut admettre que cette opération a été possible grâce aux efforts de la population et des agents policiers qui ont prouvé une fois de plus leur volonté indestructible de lutter contre ce phénomène qui a causé tant de torts à la population haïtienne.

Une fois informés, nous avons déclenché cette opération le soir même de la séquestration du garçonnet. Et, comme c'est un enfant, nous lui avons accordé la priorité par rapport aux autres cas très douloureux en cours. Heureusement nous avons pu trouver un excellent résultat. Dans cette même occasion, la population nous a aidés à identifier 2 autres cas. La police va continuer à traquer les suspects qui sont clairement identifiés. D'ailleurs, ils sont tous des évadés de prison. Il y a parmi eux des condamnés pour cause de kidnapping. La police va poursuivre tous ceux qui, de près ou de loin, sont impliqués dans l'enlèvement du petit Frédéric ».

# Attaque sur 2 professeurs à Delmas 2

Le mardi 13 décembre 2011, deux professeurs de l'école Armée du Salut, située à Delmas 2, à Port-au-Prince ont été attaqués par des bandits armés, à l'angle de la route de Delmas et Delmas 2, à côté de la Banque Nationale de Crédit (BNC). Il s'agit de : Pierre Julien et Samuel Loreston. Il était environ 3 heures de l'après-midi, alors qu'ils étaient sur la route, regagnant leur domicile, après des heures de travail. Ils ont été attaqués par des bandits qui tentaient d'emporter leur sac. A ce moment, Pierre Julien a reçu une balle, il n'en est pas mort, Dieu merci. Son collègue, Samuel Loreston a tenté de lui porter secours, les bandits sont retournés sur les lieux et ils lui ont logé plusieurs balles dans le corps. Transporté d'urgence à l'hôpital, il a rendu l'âme.

Non seulement Samuel Loreston était un professeur, il était également membre d'une organisation populaire dénommée « Fédération des Organisations conséquentes pour une Alternative Nationale, (FOKAN) ». En ce moment douloureux, les responsables de cette organisation, dans une note de presse, condamnent la disparition tragique de Samuel Loreston sous les balles assassines des bandits. Ils demandent aux autorités établies d'assumer leurs responsabilités pour parvenir à rétablir l'ordre dans le pays.

# Jean Claude Duvalier : Un inculpé à l'Ecole de Droit des Gonaïves



Le dictateur l'ex-président Jean-Claude Duvalier

Par Isabelle L. Papillon

Des secteurs de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), des organisations des droits humains tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays protestent et condamnent le comportement scandaleux et irresponsable du décanat et des étudiants finissants de l'Ecole de droit des Gonaïves, d'avoir choisi un inculpé pour détournement des fonds publics et auteur de crimes contre l'humanité, l'ex-dictateur, Jean Claude Duvalier, pour parrainer la dernière promotion sortante de cette école. Le gouvernement Martelly/Conille est accusé de l'impunité dont jouit l'ex-dictateur, Jean Claude Duvalier.

Dans une note de protestation, le Conseil Exécutif de l'Université d'Etat d'Haïti (CEUEH) condamne énergiquement la présence de l'ancien dictateur Jean Claude comme invité d'honneur à une cérémonie de graduation d'une promotion de finissants de l'Ecole de Droit des Sciences Economiques et des Gestion (EDSEG) des Gonaïves, le 16 décembre dernier. Le recteur Jean Henry Vernet, signataire de cette note, a pointé du doigt les responsables de la direction de cette Ecole composée de : Joseph Mécène Jean Louis, Daniel Dupiton et Dieufort Dieuseul Placide. Selon lui, la direction de cette unité d'enseignement universitaire relevant de l'UEH est convoquée par devant le Conseil exécutif. « Il est tout à fait inconcevable qu'une Ecole de Droit ait cautionné la participation de ce personnage à une telle cérémonie. Cet acte, posé par les étudiants finissants et la direction de l'EDSEG est une grave offense à la philosophie, aux valeurs et idéaux gestionnaires de cette école qui relève de l'université d'Etat d'Haïti, gardienne et protectrice des libertés publiques. Vous avez choisi d'ignorer que de lourdes charges sont imputées à Monsieur Duvalier qui est inculpé par la justice haïtienne pour ses responsabilités concernant les nombreux crimes, malversations et détournements de fonds commis durant son régime » a-t-il fait remarqué.

Le délégué des étudiants de la Faculté des Sciences humaines, James Beltis, exprime son indignation contre le choix porté sur l'auteur de multiples crimes pour être parrain de promotion. « Ces étudiants et ce décanat rentreront dans l'histoire, sous un manteau de honte et d'ignominie. Pour l'histoire, la justice et la moralité, nous devons les dénoncer. » Ainsi réagit James Beltis, étudiant de la Faculté des Sciences humaines.

Il a poursuivi pour dire que ce qui s'est passé à l'Ecole de Droit des Gonaïves fait partie d'un vaste complot de réhabilitation de l'ex-président autoproclamé à vie, de ses sbires et tortionnaires. Il dénonce également la complicité du gouvernement Martelly/Conille dans ces manœuvres politiciennes. « J'accuse les autorités judiciaires, le président de la République, Michel Joseph Martelly, le Premier ministre, Garry Conille, de complicité avec ce citoyen (inculpé) extrêmement dangereux, Jean Claude Duvalier, en le laissant circuler librement et se faufiler au sein de la jeunesse haïtienne », a fulminé James Beltis.

Le coordonnateur de la Commission Episcopale nationale Justice et paix (JILAP), le père Jean Hansens, élève aussi sa voix pour condamner cet acte posé par les dirigeants et l'Ecole de Droit des Gonaïves : « Nous sommes étonnés et indignés de l'attitude de ces futurs avocats qui devaient être des défenseurs des droits de la personne. Est-ce une politique macabre basée sur la carence de mémoire du peuple ou une stratégie pour faire oublier les années tristes du régime des Duvalier ? », s'interroge-t-il.

Le Centre Oeucuménique des droits humains (CEDH), dans une déclaration émise au nom de la loi, de la justice, de la morale et du devoir de protection de la jeunesse, proteste énergiquement contre ce fait. « Que Jean-Claude Duvalier, prévenu de crimes contre l'humanité, de détournements de fonds au préjudice de tout un peuple, assigné à résidence sur ordre du juge d'instruction, puisse circuler ainsi librement sur tout le territoire de la République. Que l'on ait pu, par une provocation inqualifiable à la mémoire des milliers de compatriotes, filles et fils d'Haïti, choisir Jean-Claude Duvalier comme Parrain de la promotion des futurs hommes et femmes-de-loi, de la Faculté de Droit des Gonaïves. Le Centre Œcuménique des Droits Humains, interpelle toutes les composantes, exécutive, législative et judiciaire de l'État Haïtien pour qu'elles prennent leurs responsabilités afin que Jean-Claude Duvalier cesse de narguer les victimes de ses forfaits et que toutes les dispositions qui s'imposent soient prises pour qu'il soit jugé conformément aux lois et aux instruments internationaux, signés et ratifiés par Haïti. »

Une décision de justice a été prise par la justice, le 24 mars 2011, assignant l'ex-dictateur, Jean Claude Duvalier en résidence surveillée et de droit ; cette décision restreint les déplacements et les visites de celui-ci. Jean Claude Duvalier qui se veut être au-dessus de la justice haïtienne, ne respecte pas cette décision. Il se déplace comme bon lui semble. Il reçoit chez lui le président de la République. Son discours à l'Ecole de droit des Gonaïves a été publié dans les colonnes d'un quotidien de la capitale, et dans lequel, il disait : « Heureusement pour vous, Haïti s'engage à retrouver son âme, condition sine qua non pour sa renaissance. Son histoire n'aurait pas de sens, si cette quête ne se faisait au nom d'un humanisme nouveau auquel aspire votre génération. »

Le président Michel Martelly parle souvent de l'Etat de droit et de réconciliation. Père Jean Hansens a réagi pour dire : « Nous prônons la réconciliation dans la vérité, la responsabilité et la justice. » D'autres disent que l'Etat de droit ne peut être établi en Haïti dans l'impunité. Des centaines parmi des milliers de victimes de la dictature des Duvalier ont déjà formellement déposé des plaintes contre Jean Claude. Elles attendent avec impatience le procès de Jean Claude qui avait déjà été inculpé pour des crimes économiques et financiers. On dit souvent « la justice est une pour tous ». Et alors, que décide la justice haïtienne, face à des milliers de victimes qui exigent toujours que la justice leur soit rendue.

# Quand Mariano Fernandez tente de justifier la présence de la Minustah en Haïti

Par Thomas Péralte

Au moment où les forces d'occupation de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, (MINUSTAH) en Haïti depuis premier juin 2004, sont décriées par toutes les couches de la population haïtiennes, le représentant du secrétaire général de l'ONU, le chilien, Mariano Fernandez Amunãtegui a tenté d'expliquer, dans une lettre le travail que réalisent ces forces dans deux champs d'intervention des troupes ; il a parlé d'entraînement, d'éducation, de formation technique d'une part et du travail dans la rue d'autre part.

« Dans le cadre de l'appui de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti à l'établissement de l'Etat de droit, la professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti (PNH) figure en bonne position. Cela se traduit principalement, avec l'aide de la Police des Nations Unies (UNPOL) par le renforcement des capacités de la PNH, via des formations, théoriques et pratiques, le renforcement des capacités techniques et humaines, mais aussi la restauration de l'image de la PNH auprès de la population », a écrit Mariano Amunãtegui.

A remarquer que Mariano Fernandez n'a pas fait état des différents cas de crimes et des violations des droits humains commis par les forces de l'ONU durant 7 longues années sur une population la plus appauvrie de l'Amérique, ni évoquer les casques bleus des Nations Unies qui ont introduit une épidémie mortelle de Choléra en Haïti ayant déjà fait plus de 7 mille morts et plus de 700 mille personnes infectées et qui continue toujours à faire des victimes à travers tout le pays. La Minustah ne fait rien pour apporter des secours à la population victime des méfaits des casques bleus de l'ONU. Des milliers de victimes du Choléra-Minustah ont déjà déposé formellement des plaintes en réparation civile contre la Minustah depuis 3 novembre dernier, par devant les instances de l'ONU. Jusqu'à présent, aucune réponse n'a été donnée concrètement et le dossier est toujours à l'étude, nous dit-on.

Des cas de violation des droits de l'homme, sous forme de pendaison, de viols, de tortures, de mauvais traitements d'agression sexuelle et autres restent toujours impunis, les victimes continuant d'exiger justice et réparation. Le dernier cas de violation des droits de l'homme et de tortures par des soldats de l'ONU sur trois jeunes garçons qui cherchaient à gagner paisiblement leur vie a été relevé le 13 décembre dernier. Joseph Gilbert, Abel Joseph et Amos Bazile ont été victimes de la barbarie des soldats de l'ONU, dans le quartier populaire de Lassaline.



Joseph Gilbert, Abel Joseph et Amos Bazile ont été victimes de la barbarie des soldats de l'ONU, dans le quartier populaire de Lassaline

Dans un rapport du réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), on lisait : « Offusqués de cette intervention et dans le but de prévenir des intrusions similaires, les agents de la MINUSTAH ont forcé les victimes à remonter dans leur véhicule et les ont emmenés sur la route 9, dans une bananeraie, non loin de Puits Brant. Selon certains membres de la population rencontrés sur les lieux, le véhicule de la Minustah impliqué dans cet incident, est immatriculé UN 24775, et selon d'autres, il est immatriculé UN 24757. Arrivés sur la route 9, les agents onusiens ont dévêtu les victimes et les ont encore maltraités violemment. Cette fois, additionnés de coups de pieds, un des agents de la Minustah, muni d'une machette, a battu les victimes. Ils ont utilisé leurs vêtements pour faire un feu avant de décider de les abandonner tout simplement »

Dans tout cela, Mariano Fernandez ne dit rien ni sur les multiples cas de crimes et de violations des droits de l'homme commis par les casques bleus de l'ONU en Haïti. Depuis 2004 l'ONU prétendait venir mettre de l'ordre dans le pays, alors qu'il n'y avait pas une situation de guerre ni à l'intérieur ni au niveau de la frontière. Les militaires de l'ONU se sont régulièrement enfoncés dans des violations systématiques des droits de l'homme. Des voix s'élèvent partout dans le pays pour dénoncer ces violations et exiger le départ des militaires des Nations Unies.

Face aux pressions de la population, l'ONU a annoncé la réduction de ses troupes de 15% et cette décision devrait être effective à partir de l'année 2012. L'effectif des soldats de l'ONU devrait se ramener à plus de dix mille militaires et policiers.

Le ministre de la Défense chilienne, Andres Allamand a annoncé qu'à partir de 2012, le gouvernement chilien va progressivement retirer son contingent militaire de la mission des Nations Unies : « Nous avons proposé au conseil de défense latino-américain qu'en 2012, nous commencerions à retirer nos troupes de manière progressive, proportionnelle et ordonnée », a indiqué le ministre Allamand. Le Chili compte 500 militaires et policiers au sein de la Minustah et il commande aux côtés du Brésil le haut commandement de la Minustah, sous la direction du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.

# Gargotte présidentielle au nom de la démocratie

Par Jackson Rateau

Les 2 dernières semaines du mois de décembre, traditionnellement consacrées semaines de festivités de fin d'année, méritent cette année d'être appelées « semaines de gargotte présidentielle » en Haïti. Le retrait du trésor public de l'exorbitante somme de 400 millions de gourdes, l'équivalent de 9 millions 914 mille 642 dollars, a permis à la famille présidentielle, partie en campagne pour « Je ne sais quoi », de galvauder encore une fois, les fonds de la République.

C'est le geste qui compte, dit-on. Mais, quand cela se fait à dessein de mimer les pratiques horribles de Duvalier, ça devient quand même une honte. De toute façon, ce n'est nullement pas cet opprobre que mérite notre digne et courageux peuple, se faire férocement matraquer

*Suite à la page (19)*



Michel Martelly, le Sénateur Edo Zenny et le gagnant de la voiture dans le Nord Sandro André

# Qui vivra verra…

**Par Fanfan La Tulipe**

Feu Wilson Désir qui fut Consul à New York sous le premier gouvernement Lavalas, aimait ponctuer ses interventions devant le grand public d'un «Qui vivra verra», particulièrement pendant l'exil d'Aristide à Washington. Formule qui m'est restée dans la mémoire et qui charrie beaucoup de souvenirs politiques. Et bien sûr, plus on vit, plus on voit. La vie m'ayant été favorable jusqu'ici, «j'avoue que j'ai vécu» et aussi que j'ai vu bien des choses. Je reste persuadé que la vie me prêtant encore quelques années il me reste beaucoup de choses à voir, et aussi à entendre. Merci à l'année 2011 de m'avoir gardé en vie, et j'espère bien donner une accolade fraternelle à 2012 qui l'acceptera de bon cœur. Je le souhaite du moins. Qui vivra verra.

J'ai vu un peuple se battre, résister, couler bas, se relever, reculer bas pour se mettre debout à nouveau, fier dans ses sandales de lutte incessante pour forger un avenir meilleur, pour forcer la main à la liberté, à la démocratie, pour dire non à la tyrannie avec beaucoup d'endurance, beaucoup de détermination, beaucoup de courage face au malheur, face à mille épreuves à surmonter au jour le jour, face à l'adversité sous toutes ses formes, face à une impitoyable répression, face à un espoir qui semblait chaque jour s'amenuiser, jusqu'au jour du miracle du 7 février 1986. Oui, vint la satisfaction que l'on n'avait pas lutté en vain. Oui, j'ai vu la grande victoire du peuple. J'ai jubilé tout en me demandant si on n'allait pas nous voler ce triomphe de la volonté et du courage de tout une nation. Et c'est la voix des expériences passées qui m'a discrètement conseillé : «qui vivra verra».

Il m'a fallu vivre quatre ans et dix mois pour être le témoin d'un autre miracle : le triomphe du scrutin populaire, le triomphe du vote des sans voix qui la première fois, cent quatre-vingt-six ans après une indépendance acquise de haute lutte, déchiraient le voile du mépris et de l'injustice qui les avaient si longtemps cachés, marginalisés et méprisés. Avec gloire et fierté, le peuple haïtien, le petit peuple surtout, s'imposait après s'être projeté sur l'avant-scène politique le 7 février 1986. Il savait les embûches, les combines, les magouilles, les coups bas, les interférences probables du grand voisin du Nord pris de court par le raz-de-marée populaire. En effet, le représentant attitré du «caïman étoilé», la bourrique mal chargée avait sa façon à lui de dire «qui vivra verra». Il avait déjà assez maîtrisé notre langue pour filer sa langue de vipère et nous siffler: «*apre dans, tanbou lou*».

Vous avez dit coup d'Etat, monsieur l'ambassadeur ? Nous, peuple haïtien, nous diplomates du béton, nous affirmons que ce coup ne passera pas. Nous lutterons, nous manifesterons, nous chanterons, nous bétonnerons jusqu'à ce que mûrisse le maïs de nos revendications. En Haïti, sous le boisseau, dans le maquis, occasionnellement au su de la soldatesque, nous défierons les forces infernales d'un obscurantisme liberticide. A New York, à Boston, à Miami, à Montréal, à Paris, nous défilerons, nous ferons le siège de la Maison Blanche noire de dessins sinistres, nous interpellerons la conscience internationale, nous laisserons les traces de nos semelles revendicatrices sur le macadam d'une contestation *sanpransouf*. Il faut respecter la démocratie, respecter le droit des citoyens à voter selon leurs convictions. *No pasarán* ! Les salauds de la haine et de la violence ne passeront pas. Qui vivra verra.

Mais oui, j'ai encore vu. Une première et aussi un malheur : vingt mille marines pour faire entrer un œuf dans le ventre d'une poule encalogée pendant trois ans pour les besoins de la cause et dans l'espoir que peut-être les Haïtiens finiraient par se lasser d'user leurs cordes vocales et leurs semelles. Nous disons volontiers *lò poul a gen dan*. Justement, la Maison Blanche avait pris toutes les précautions pour que le gallinacé n'eût jamais de dents et ne pût même pas voler de branche en branche. Le petit peuple n'y vit que le feu d'un retour ardemment souhaité. *Titid tounen*, c'était là son grand rêve. C'est vrai que souvent il rêvait même *je klè*. En foule, devant le palais national il alla saluer et applaudir le retour. Il prit son parti de la realpolitik et misa sur l'avenir tout en en pensant : qui vivra verra.


**Février 1986 : Aristide et Cédras sous le premier gouvernement Lavalas**


**Aristide en exil rencontre avec Boutros Boutros-Ghali le secrétaire général des Nations unies d'alors**

Puis vinrent les années moroses et mornes du *marasa* qui laissa faire. Les grands mangeurs en firent à leur tête, à leur panse et à leurs comptes en banque. Cinq années de marasatude passèrent sans que rien de concret pour alléger la misère des masses ne se passât. Cahin-caha, Ti René laissa chaque bourrique braire dans son pâturage. Entre-temps, il prit à cœur la directive de la Banque mondiale enjoignant le gouvernement, dans un document confidentiel, que les entreprises publiques d'Haïti soient « rapidement et complètement privatisées sous une forme ou une autre.» Ti René qui ne dormait pas, effectua une tournée dans le pays pour expliquer aux paysans que le moulin des caisses de l'Etat tournait à vide. Il fallait, disait-il, que l'Etat vende les entreprises publiques pour que s'améliore la vie des paysans. « *Une boutique qui ne rapporte pas, il faut la vendre* », philosopha-t-il. Le pays en dehors tuipa Ti René tout en lui disant : «qui vivra verra».

Le pays vécut et vit Titid reprendre au *marasa* la «maillette» qu'il lui avait passée en 1996, une *lamayòt* qui avait permis à Ti René d'attirer beaucoup de curieux, grands mangeurs. Le «caïman étoilé», ses petits crocodiles, crocodilons et alligators virent de mauvais œil le leader des masses lavalassiennes repédaler. La perspective d'une potentielle présidence à vie à travers d'autres *marasa* coupa le souffle à plus d'un reptile. Le jour même de l'inauguration de Titid, Me Gérard Gourgues «s'inaugura» président de la république du Pont Morin, bave à la bouche, ce qui fit baver de joie les sauriens qui avaient boycotté les élections présidentielles de 2000 – sans doute conseillés par le maître de leur queue, de leurs visas et de leurs bourses. Forts de l'appui de la bête étoilée, ils se mirent à émettre toute une série de sons lugubres à très basses fréquences, des infrasons, en contractant la peau de leur gorge. Au loin, en écho on pouvait entendre : qui vivra verra.

Le plus gros des caïmans de la planète rassembla 184 reptiles et leur demanda de converger démocratiquement vers ce lieu de tous les fantasmes des politiciens haïtiens afin d'en déloger celui qui légitimement l'occupait. Bien sûr, le pouvoir et ses fanatiques ne virent pas cette convergence de bon œil. Des deux côtés on passa à l'action. Du côté des mécontents de l'ordre lavalassien, on se laissa pousser des graines au cul, d'où l'appellation GNB qui est passée à l'histoire. Les défenseurs du pouvoir furent baptisés *chimè* sur les fonts baptismaux de la haute hiérarchie catholique avec Mgr Guire Poulard, comme principal célébrant, assisté de l'archevêque macoutard François-Wolff Ligondé.

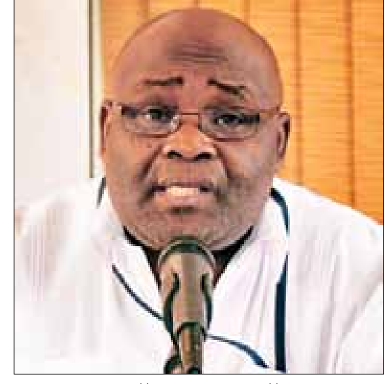
L'eau froide ruisselant sur la tête des *chimè* les fit piaffer de colère tandis que les deux prélats forts de la complicité vaticane murmuraient entre deux Ave Maria : «qui vivra verra», tout en récitant, à la hâte :« Très douce Vierge Marie, Fille bien-aimée du Père éternel, Mère du Fils de Dieu qui nous a rachetés par sa mort sur la Croix et par son sacrifice rédempteur, Épouse virginale du Saint-Esprit qui habite l'âme de ces enfants que Dieu nous a confiés, nous venons vous les présenter et vous les consacrer. Alleluia, Jésus, faites que ces petits agneaux de Dieu ne deviennent pas d'autres *chimè*…»

Les graines au cul s'acoquinèrent avec des nostalgiques de l'ancienne armée démobilisée par le père des *chimè*. Des étudiants dévoyés, attirés par la fraîcheur des Montagnes noires et fascinés par un «nouveau contrat social» qui allait les rapprocher, eux fils du peuple, des gros bourgeois de Péguy Ville, une presse largement égarée, ainsi que des *entelektyèl* avides de monter sur les plateaux de TV5 Monde ou de flairer les aisselles de Régis Debray, vite rejoignirent le mouvement aux 184 *grenn nan bounda*. Au Champ-de-Mars, le 14 novembre 2003, les deux camps faillirent en découdre au cours d'une mêlée grenn-nan-boundate. Heureusement, la police s'interposa entre les manifestants qui s'invectivaient à coups de : «qui vivra verra».

A l'avant-jour du 29 février 2004, le pays entier vit avec quelle violence peut réagir un caïman agacé, crispé, énervé et menacé. La légitimité populaire fit place à la «légitimité» – hélas ! – de la force. Le grand saurien de Washington débarqua le président légitime et parachuta depuis la Floride un de ses petits alligators aux *dan santi* qu'il flanqua d'un *preyidan popetwèl*. Il manoeuvra pour neutraliser la branche militaro-macoute de l'aventure GN-Biste, laissa un ministre de la Justice assoiffé de sang lavalassien ratiboiser les quartiers populaires et permit aux *gwo zouzoun* du bord de mer, par son alligator interposé, de bénéficier de trois ans de franchise douanière. Malgré un rapport accablant de la prestigieuse revue britannique Lancet sur les crimes perpétrés pendant les deux années «noires» du duumvirat Alexandre-Latortue , les intellectuels, les politichiens *kanni*, les défenseurs des doits humains et la grande presse ne dirent mot. Pour eux c'était un passage obligé. Brusquement ils s'étaient ralliés au «qui vivra verra» de Wilson Désir.

On vécut pour voir le *marasa* repédaler en 2006 malgré les manœuvres d'un certain Jacques Bernard qui au dernier moment s'enfuit comme un voleur. On vécut pour voir un professeur, grand sorbonnard devant l'Eternel, *dasomann* post 29 novembre 1989, rugir, mugir, gémir, blêmir, agonir, invectiver, brailler, beugler, hurler à la fraude malgré un maigre 12.40% des voix comparé aux 51.21 % du *marasa* frais émoulu de l'hôtel Montana après un bain lavalaso-piscinant.

Comme il avait nagé pour sortir de la piscine, il crut bon de demander au peuple de nager aussi pour sortir de sa misère. Traînant ses ailes pourianistes, il refusa aux travailleurs dans les usines d'assemblage le salaire minimum des 200 gourdes. On vit Ti René à son plus bas quand du haut de son incompétence, de sa nullité et de son irresponsabilité, il abandonna les victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 à leur douloureux sort. S'en remettant en aveugle à un destin fatal qui l'entraînait, il s'enveloppa du manteau du «qui vivra verra» et se mit à œuvrer dans une douteuse, hasardeuse, tortueuse et sinueuse perspective d'INITÉ.


**Gaillot Dorsinville**

Poussé par un vent de prévalienne iniquité, Jude Célestin crut son heure venue. Télélangua-t-il avec Gaillot Dorsinvil, le président du CEP ? On ne sait pas, mais ce que l'on sait c'est que l'international qui vivait pour voir émerger son poulain frappa fort sur la table. Le CEP dut recaler Jude, le faire passer de deuxième position en troisième position. Sitôt cette déjudéisation accomplie, *manman m* se fiant à son prestige, à son statut de grande intellectuelle assortie de spécialiste en droit constitutionnel s'illusionna en se prétendant *devan nou devan nèt*.

Cette nette devanture lui allait si bien que cette dame respectable et respectée se laissa aller, lors d'un meeting électoral, jusqu'à porter une casquette *devan dèyè*, en fait une coquette, gracieuse, petite et passagère vagabonderie de sa part comme pour jeter un peu de poussière vagabonne dans les pois de son adversaire électoral, un voyou de naissance. Un matin, après un «débat» inégal, bancal, bal, cal, carnaval, nopal, régal, le sacripant bombant son torse de bête analphabète lança à la dame-*ti-Jezi-nan-po-krab-elèv-mè-Lalue* : «eh bien, *manman m*, qui vivra verra».

Tard dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril 2011, deux visites insolites du président du CEP, Gaillot Dorsinville, au Centre de Tabulation, firent perdre l'équilibre électoral à la dame respectable. Alors qu'au premier tour elle avait récolté 336.878 votes et le musicien dépravé 234.617 suffrages, au second tour, l'artiste dévergondé fit une percée dorsinvilloise avec 716.986 voix, alors que «ma maman» se voyait attribuer un score de 336.747 votes, soit 131 de moins qu'au premier tour. O miracle de l'ambassade cinquante-étoilée ! *Se pa Ayisyen sèlman ki konn fè* maji. La bourgeoisie trépigna, piaffa,

*Suite à la page (18)*

# Pwotestasyon kont evènman lawont ki pase nan fakilte dwa Gonayiv la



Jean-Claude Duvalier

*Nòt reprezantan etidyan fakilte Syanz-imèn yo nan konsèy inivèsite a, pou pwoteste kont evènman lawont ki pase nan fakilte dwa Gonayiv vandredi 16 desanm 2011 lan*

Tankou yon pakèt lòt sitwayen ak lòt òganizasyon k ap defann dwa moun fè l, mwen kwè li se yon devwa moral ak jistis pou tout moun, òganizazyon, enstitisyon ki moral anndan peyi a, pa mete dlo nan bouch yo pou denonse gwo evenman kè plen sila ki rive nan Gonayiv jou vandredi 16 desanm 2011 lan, kote yon gwoup etidyan finisan mele ak dwayen fakilte dwa vil sa a, mare nanm yo ansanm pou yo antre nan listwa ak yon manto lawont sou yo.

Fas ak sitiyasyon sa a, mwen poko jwenn etikèt pou li a, mwen kwè gen yon pakèt lòt moun ak enstisyon ki gen responsablite nan konbit lawont sila k ap dewoule nan peyi a depi kèk tan san pa gen anpil vwa ki leve pou kwape l.

Nou ka pran kòm egzanp, depi apre 1986 pa gen twòp gwo jefò ki fèt pou jije krimièl divalyeris ak militè ki t ap bwè san epi kraze zo pèp la. Si nou pran moun ki t ap fè abi ak krim kont pèp la apre 1986 lajistis rive jije yon bò, yon lòt bò moun ki jwenn dedomajman ak reparasyon sosyal epi ekonomik apre 1986 ; n ap wè militè yo, Divalyeris ak tout kowòt tòsyonè ki t ap simen chagren ak lanmò nan mitan pèp la, pa janm rive jije epi yo reyabilite nan pale nan radyo tankou demokrat, nan okipe gwo tonton fonksyon nan Leta a, pandanstan viktim yo menm oblije ap antre kò yo nan tou krab pou kite tòsyonè yo layite kò yo, frape lestomak yo.

Nan sans sa a, mwen lonje dwèt mwen tout longè sou otorite lajistis yo, Prezidan peyi a ak chèf gouvènman paske yo nan konivans ak PAPA ansyen rejim san manman an, nan kite sitwayen danjere nan denyè bout sa a yo rele Jean Claude Duvalier a ap sikile nan peyi a ap fofile kò l nan mitan jenès la, malgre yo di li sou kontwòl lajistis.

Mwen lonje dwèt mwen tou sou dirijan UEH yo pou jis moman w ap li nòt sa a, poko janm reyaji sou gwosè evenman repiyans sa a ki pase anndan youn nan enstitisyon ki te plis viktim sou rejim boutdi Duvalier yo. Atitid kitemele m, sa pa gade m, sa montre nou ak ki vitès sosyete nou an ap anfonse nan yon gwo twou fè nwa san limit. Se kòmsi Jean Claude Duvalier ta yon pezib sitwayen tankou moun li te kòmande touye yo.

Non ! Jean Claude Duvalier se yon asasen/kriminèl ki gen plizyè dizèn plent kont li nan lajistis nasyonal kou entènasyonal akoz li t ap dirije yon rejim ki kite plis pase 30 000 kadav dèyèl, san konte moun li egzile, maspinen (tòtire, kraze zo yo), fanmi ki kraze, anviwònman li degrade nan koupe pye bwa pou fè komès ak chase moun ki tap denonse pratik kraze zo rejim li a, li te rele yo kamoken, san konte yon jenerasyon moun( 1957-1986) li sakrifye pou anyen ; Jean Claude Duvalier se yon vòlè/eskwo ki detounen plizyè santèn milyon dola peyi a, ki lakoz yon bann ti moun patka al lekò epi manje ; Jean Claude Duvalier se yon sinik san moralite pou jouk jounen jodi a li pa janmen rekonèt li te fè pèp ayisyen an mal epi li se sèl pitit diktatè/diktatè nan tout mond lan ki pa renonse ak richès papa l oubyen limenm te vòlè pou peyi li. Se poutèt li pa akseptab ditou pou yon nonm konsa jwenn pyès onè ak respè nan sèl grenn inivèsite piblik peyi a.

Pou listwa, pou moralite ak pou jistis

Pou Mackenson Michel, Jean Robert Cius ak Daniel Israël

**James Beltis**

# Thierry Mayard Paul ap voye flè!



**Minis Enteryè a Thierry Mayard Paul**

Minis Enteryè a Thierry Mayard Paul fè konnen mèkredi pase, delege nan Klib Madrid yo te rankontre ak kèk manm gouvènman an. Manm delegasyon etranje yo te kontan paske yo wè gouvènman Martelly / Conille la deside travay pou amelyore kondisyon lavi sitwayen yo, aprè tranblemanntè 12 janvye 2010 la.

Minis la endike tou, delegasyon Klib Madrid, aprè yon rankont ak prezidan Michel Martelly, te salye lidèchip otorite yo ak volonte yo genyen pou rekonstwi peyi a.

Pou koze eleksyon yo menm ki pral vini pou renouvle kèk manm nan Sena ak Konsèy Minisipal yo, minis Mayard-Paul fè konnen dat yo pral anonse nan kòmansman ane 2012 la.

# Klib Madrid la rekòmande inyon politisyen ayisyen yo nan dyalòg



**Klib Madrid te chita tou ak prezidan Martelly**



**Reyinyon Klib Madrid: nan mitan tab la (agoch) Lyonel Jospin epi Garry Conille (adwat)**

Regwoupman ansyen chèf Leta ak gouvènman manm klib Madrid la ap eseye prekonise yon antant ant diferan politisyen ayisyen yo nan dyalòg epi yo ensiste tou sou nesesite yon Konvansyon pou gouvènabilite.

Nan yon konferans pou laprès ki te fèt nan kad sizyèm misyon Klib la an Ayiti, ansyen premye minis Franse a, Lionel Jospin te souliye nan dat jou 21desanm 2011 la nesesite yon dyalòg ant responsab politik yo pou byen pèp ayisyen an. "Si aktè yo ini yo nan yon dyalòg politik yo, pozisyon yo devan kominote entènasyonal la ap pi fò», sa ap pèmèt pwopozisyon ak pwojè entènasyonal yo oryante selon bezwen pèp Ayisyen an (...) ». Dirijan Klib Madrid yo fè konnen tou: dyalòg politik se pa yon evènman konsa konsa, men se yon "pwosesis kontinyèl".

Martin Torrijos, ansyen prezidan nan Panama nan lane 2004 a 2009 te deklare : pa genyen okenn peyi ki "pi bon, nan pwosesis konstriksyon demokrasi a (se sa ki ranfòse toujou) bezwen pou dyalòg".

Jorge Quiroga limenm ki se ansyen prezidan Bolivi nan lane 2001 pou rive 2002, rete kwè: dyalòg se premye pa pou yon rekonstriksyon fèt ak "konfyans», se sa k ap rive mete sou pye yon bon rekonstriksyon nan peyi a.

Nan lespri manm Klib Madrid yo, Lyonel Jospin siyale: konvansyon pou gouvènabilite a se yon faktè enpòtan nan devlopman konsistan yon peyi. "Si Konvansyon pou gouvènabilite ta mete an plas, Li tap pi bon pou Leta ayisyen pou menm reponn ak gwo kesyon pou avni Ayiti ak gwo pwoblèm chak jou pèp Ayisyen ap konfwonte »

# Dosye Arnel Belizaire/ Martelly reparèt ankò

**Arnel Belizaire**

Chanm depite fenk mete sou pye yon komisyon 9 moun pou asire swivi sou zafè Arnel Belizaire/Martelly a. Nou sonje sa ki te pase jou 28 oktòb la, lò yo te arete depite Belizaire malgre iminite l epi flanke l lan prizon, sou lòd prezidan Martelly.

Men non depite yo ki lan komisyon tou nèf sa a : Benoît Laguerre, Lubern Pierre, Jean Tolbert Alexis, Worins Périlus, Poly Faustin, Gros-nègre Accilus, Jean Romelus Lisma, Jean Danton Léger ak Guerda Benjamin.

Pou Arnel Belizaire menm, li pa wè enpòtans yon komisyon paske dosye a klè deja, tout moun konnen sa ki te pase e ki moun ki te alatèt tout deblozay ki te rive yo.

Men yon ti pati nan deklarasyon depite Taba-Delma a, Arnel Belizaire : Mwen pa wè nesesite pou Komisyon sa a , yon Komisyon kreye lè pa gen okenn prèv, ak pou yo chèche fè limyè. [...] Nan dosye arestasyon m lan se pat nesesè, paske te gen yon rezolisyon ki te pran [...] epi dezyèm semèn mwa janvye a, li fòk nou tounen nan Asanble pou nou debat sou rezolisyon an, pou n konnen si l pral kontinye,si n ap elaji li oubyen fèmen dosye a.

# Liberté ou la Mort !

*La ferveur patriotique, la grandeur d'âme, la vision de liberté qui irriguaient l'adresse de Dessalines à son peuple, le 1er janvier 1804, devraient nous revenir à la mémoire et nous ragaillardir la conscience nationale ce 1er janvier 2012, un peu plus de deux siècles après notre accession à l'Indépendance et à la Liberté. Dans cette adresse, Dessalines mettait ses compatriotes en garde contre le retour potentiel de ces «vautours… ces tigres encore recouverts du sang des victimes». Il avait le sentiment et la conviction que à tout moment les Français pouvaient revenir. Aussi demanda-t-il au pays :« Jurons à l'univers tout entier, à la postérité, à nous-mêmes, de renoncer à jamais à la France, et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination». Onze décades et une année plus tard, l'impérialisme yankee prenait la relève des Français et depuis l'aigle impérial nous tient dans ses serres. Revivons aujourd'hui le serment dessalinien, jurons de «poursuive à jamais les traîtres et les ennemis de [notre] indépendance» jusqu'à retrouver notre souveraineté. [La Rédaction]*

**Du Général en chef**
**du Peuple d'Haïti**
**Jean Jacques Dessalines**

Citoyens,

Ce n'est pas assez d'avoir expulsé de votre pays les barbares qui l'ont ensanglanté depuis trop longtemps ; ce n'est pas assez d'avoir mis un frein aux factions lesquelles se succédaient à tour de rôle en jouant avec le fantôme de la liberté que la France exposait à leurs yeux ; il faut, par un dernier acte d'autorité nationale, assurer à jamais l'empire de la liberté dans le pays qui nous a vu naître ; il faut ravir au gouvernement inhumain, qui tient depuis longtemps nos esprits dans la torpeur la plus humiliante, tout nouvel espoir d'asservissement ; il faut enfin vivre indépendant ou mourir.

Indépendance ou la mort… Que ces mots sacrés nous rallient, et qu'ils soient le signal des combats et de notre réunion.

Citoyens, mes compatriotes, j'ai rassemblé dans ce jour solennel ces militaires courageux, qui, à la veille de recueillir les derniers soupirs de la liberté, ont prodigué leur sang pour la sauver ; ces généraux qui ont guidé vos efforts contre la tyrannie, n'ont point encore assez fait pour votre bonheur… Le nom français lugubre encore nos contrées ; tout y retrace le souvenir des cruautés de ce peuple barbare. Nos lois, nos mœurs, nos villes, tout porte encore l'empreinte française ; que dis-je ? Il existe des Français dans notre île, et vous vous croyez libres et indépendants de cette république qui a combattu toutes les nations, il est vrai, mais qui n'a jamais vaincu celles qui ont voulu être libres.

Eh quoi ! Victimes pendant quatorze ans de notre crédulité et de notre indulgence ; vaincus, non par des armées françaises, mais par la piteuse éloquence des proclamations de leurs agents ; quand nous lasserons-nous de respirer le même air qu'eux ? Sa cruauté comparée à notre patiente modération ; sa couleur à la nôtre ; l'étendue des mers qui nous séparent, notre climat vengeur, nous disent assez qu'ils ne sont pas nos frères, qu'ils ne le deviendront jamais et que, s'ils trouvent un asile parmi nous ils seront encore les machinateurs de nos troubles et de nos divisions

Citoyens indigènes, hommes, femmes, filles et enfants, portez les regards sur toutes les parties de cette île ; cherchez-y, vous, vos épouses, vous, vos maris, vous, vos frères, vous vos sœurs ; que dis-je ? Cherchez-y vos enfants, vos enfants à la mamelle ! Que sont-ils devenus ? Je frémis de le dire… la proie de ces vautours. Au lieu de ces victimes intéressantes, les yeux consternés ne voient que leurs assassins—ces tigres encore recouverts du sang des victimes, et dont la terrifiante présence vous reproche votre insensibilité et votre lenteur à les venger. Qu'attendez-vous pour apaiser leurs mânes ? Songez que vous avez voulu que vos restes reposent auprès de ceux de vos pères, quand vous avez chassé la tyrannie ; descendrez-vous dans la tombe sans les avoir vengés ? Non, leurs ossements repousseraient les vôtres.



**Jean-Jacques Dessalines**

Et vous, hommes précieux, généraux intrépides, qui insensibles à vos propres malheurs, avez ressuscité la liberté en lui prodiguant généreusement votre sang ; vous n'avez rien fait si vous ne donnez aux nations qui tenteraient de nous la ravir à nouveau un terrible mais juste exemple, de la vengeance que doit exercer un peuple fier d'avoir récupéré sa liberté et déterminé à le maintenir. Intimidons ceux qui oseraient tenter de nous la ravir une nouvelle fois. Commençons par les Français… Qu'ils frémissent en abordant nos côtes, sinon par le souvenir des cruautés qu'ils y ont exercées, au moins en s'apercevant de la résolution absolue que nous allons prendre de vouer à la mort tout natif français qui souillera de son pied sacrilège le territoire de la liberté.

Nous avons osé être libres, osons l'être par nous-mêmes et pour nous-mêmes ; imitons l'enfant qui grandit : son propre poids brise la lisière qui lui devient inutile et l'entrave dans sa marche. Qui sont ces peuples qui ont combattu pour nous ? Quel peuple voudrait cueillir les fruits de nos travaux ? Et quelle déshonorante absurdité que de vaincre pour être esclaves.

Esclaves !… Laissons aux Français cette épithète qualificative : ils ont vaincu pour cesser d'être libres.

Marchons sur d'autres traces; imitons ces peuples qui, apportant leur sollicitude jusqu'à l'avenir, et se souciant de ne pas laisser à la postérité l'exemple de la lâcheté, ont préféré être exterminés que d'être rayés du nombre des peuples libres.

Gardons-nous cependant, de l'esprit de prosélytisme qui pourrait détruire notre œuvre ; laissons nos voisins respirer en paix, qu'ils vivent paisiblement sous l'empire des lois qu'ils se sont faites, et n'allons pas, en boutefeux révolutionnaires, nous ériger en législateurs des Antilles, faire consister notre gloire à troubler le repos des îles qui nous avoisinent : elles n'ont point, comme celle que nous habitons, été arrosées du sang innocent de leurs habitants ; elles n'ont point de vengeance à exercer contre l'autorité qui les protège.

Heureuses de n'avoir jamais connu les fléaux qui nous ont détruits, elles ne peuvent que faire des vœux pour notre prospérité. Paix à nos voisins ! Mais anathème au nom français ! Haine éternelle à la France ! Voici notre cri.

Indigènes d'Haïti, mon heureuse destinée me réservait à être un jour la sentinelle qui dût veiller à la garde de l'idole à laquelle nous offrons un sacrifice. J'ai vieilli, à force de combattre pour vous, quelquefois tout seul ; et, si j'ai été assez heureux pour accomplir et de livrer entre vos mains la mission sacrée qui m'avait été confiée, rappelez-vous que c'est à vous qu'il revient maintenant de la conserver. En combattant pour votre liberté, j'ai travaillé à mon propre bonheur. Avant de la consolider par des lois qui assurent votre liberté individuelle, vos chefs que je rassemble ici, et moi-même nous devons donner la dernière preuve de notre dévouement.

Généraux, et vous, chefs, unissez-vous à moi pour le bonheur de notre pays ; le jour est arrivé, ce jour qui doit éterniser notre gloire, notre indépendance.

S'il pouvait exister parmi vous un cœur tiède, qu'il s'éloigne et tremble de prononcer le serment qui doit nous unir.

Jurons à l'univers tout entier, à la postérité, à nous-mêmes, de renoncer à jamais à la France, et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.

De combattre jusqu'au dernier soupir pour l'indépendance de notre pays !

Et toi, peuple trop longtemps infortuné, témoin du serment que nous prononçons, souviens-toi que c'est sur ta constance et ton courage que j'ai compté quand je me suis lancé dans la carrière de la liberté pour y combattre le despotisme et la tyrannie contre lesquels tu as combattu ces dernières quatorze années ; rappelle-toi que j'ai tout sacrifié pour voler à ta défense, parents, enfants, fortune, et que maintenant je ne suis riche que de ta liberté; que mon nom est devenu en horreur à tous les peuples qui veulent l'esclavage, et que les despotes et les tyrans ne le prononcent qu'en maudissant le jour qui m'a vu naître ; et si jamais tu refusais ou recevais en murmurant les lois que le génie qui veille à tes destinées me dictera pour ton bonheur, tu mériteras le sort des peuples ingrats. Mais loin de moi cette affreuse idée. Tu seras le soutien de la liberté que tu chéris, l'appui du chef qui te commande.

Prête donc entre ses mains le serment de vivre libre et indépendant, et de préférer la mort à tout ce qui tendrait à te remettre sous le joug.

Jure enfin de poursuive à jamais les traîtres et les ennemis de ton indépendance.

**J.J. Dessalines**

Fait au quartier général des Gonaïves, le 1er janvier 1804, l'an 1er de l'Indépendance.[1]

# Bientôt, un triste premier janvier

**Par Ghislaine Rey Charlier**

Dès le jour où nos dirigeants ont abandonné la ligne de conduite tracée par notre grand Dessalines, l'indépendance d'Haiti s'est trouvée compromise, car l'essentiel était et est encore, la préservation du territoire national conquis par nos aïeux, anciens esclaves et anciens affranchis, au cours d'une lutte héroïque. On affirme actuellement que des gens, qui ne sont pas du pays, achètent les terres des paysans aux abois pour une poignée de dollars.

Selon les mieux informés, le danger se précise. Les patriotes ont le coeur brisé et ils ont honte. Comment la diaspora peut-elle accepter sans indignation, sans protester, qu'un proconsul fasse la pluie et le beau temps en Haiti ? Celle-ci serait-elle déjà une colonie ? En tout cas, il s'en faut de peu si l'on n'y prend garde. Deviendra-t-on un nouveau Porto Rico, un nième état de qui l'on sait ? Les Haïtiens de la diaspora sont-ils à vendre ou déjà vendus ?

Les hommes qui ont fait 1804, appuyés par leurs femmes et la majorité de la population, ont tout sacrifié pour affronter les esclavagistes, malgré les fatigues et la faim. Nous savons de plus que, souvent, ils étaient à peine vêtus, très peu et très mal armés. Que depuis l'indépendance, ce pays ait été sans cesse menacé, calomnié, pillé, acculé à une misère effroyable avec, bien sûr, l'aide de gouvernements apatrides ou inconscients. Est-ce une raison d'abandonner le peuple haïtien en le rendant responsable de son malheur ?

Un peu d'histoire nous permet, certes, de mieux comprendre ce qui se passe. La merveilleuse Grèce en a vu de toutes sortes en matière d'agressions, d'occupations, ce, depuis des millénaires. Point n'est besoin d'être noir pour être maltraité par plus fort que soi. La courageuse Irlande a résisté durant quelque huit siècles aux menées d'un oppresseur trop proche.

Que des collabos, des sousous s'inclinent sans pudeur devant le dieu dollar, les gens honnêtes n'ont pas à les imiter. Quant aux patriotes, même s'ils bénéficient d'un accueil bienveillant en terre étrangère, qu'ils y gagnent décemment leur vie et peuvent envoyer une aide indispensable à leurs familles, ils devraient se dire qu'il existe un peuple qui a faim et qui, à Port-au-Prince, vit encore sous des tentes sommaires.

Les Irlandais, Italiens, Français, Sud-Américains et beaucoup d'autres n'oubliant pas leurs pays d'origine, protestent lorsque leur liberté est en péril ou que des dictateurs protégés par les grandes puissances leur rendent la vie misérable.

Le devoir de tout être humain est, dès l'adolescence, de défendre la liberté et la justice. Faut-il laisser aux seuls démocrates étrangers le courage de défendre Haiti ?

En Haiti, le peuple est dépourvu de tout moyen de défense. Nous autres, Haïtiens d'origine, nous ne sommes pas astreints aux dures luttes armées de jadis, mais chacun sait qu'une lutte pacifique, persévérante peut aboutir à la victoire, pourvu qu'elle soit l'oeuvre d'un nombre important d'amis de la démocratie.

Que se passe-t-il ? Comment a-t-on éduqué la nouvelle génération ? Ne lui a-t-on pas appris que nos ancêtres esclaves ont non seulement lutté sans cesse, mais que, devenus libres grâce à leur courage extraordinaire, ils ont, dès l'indépendance, soutenu la lutte des opprimés contre leurs oppresseurs ? Dessalines, Pétion, et d'autres l'ont fait.

Nous en appelons à tous, ceux qui croient encore à la liberté, à la justice, comme y ont cru ceux auxquels nous devons notre existence.

**Ghislaine Rey Charlier**
**Montréal, décembre 2011-12-27**

**N.B :** L'auteur de cet article avait publié en 2004, une brochure « Contre l'Occupation d'Haiti » aux éditions de la Sorhica

# Un compatriote haïtien froidement abattu en Rep. Dominicaine

Selon ce qu'a annoncé la police dominicaine, le mercredi 21 décembre dernier, à Guallarte, près de San Cristobal, en République Dominicaine, un citoyen haïtien, Louiscène Jean Baptiste, 53 ans, a été abattu de plusieurs balles par 6 dominicains travestis en militaires, alors qu'il était accompagné de son épouse, Samélisse Mandette et sa fille, Jeannine Baptiste, 27 ans, à bord d'une jeep Toyota Landcruser, immatriculée AA65678. Il était en route vers la capitale dominicaine Santo Domingo.

Des suites de ses blessures profondes, Louiscène a succombé sur le champ, tandis que les prétendus militaires qui ont préalablement fait feu sur le véhicule de la famille Jean Baptiste, circulaient à bord d'une voiture et d'une motocyclette.

Les premières informations recueillies sur place ont fait savoir que Mr Louiscène et sa famille étaient en route vers Santo Domingo quand ils ont été attaqués sur le tronçon de Sancristobal. Arrivés à la hauteur de Guallarte, ils ont été interceptés par 6 dominicains en uniforme et forcés de descendre de leur véhicule.

Selon les explications de l'épouse du défunt, fournies aux enquêteurs, se rendant compte qu'ils étaient pris dans une embuscade, ils essayaient de fuir. Les voleurs leur ont subtilisé 9 mille dollars US, 7 Mille pessos dominicains ainsi que d'autres objets de valeurs, a-t-elle précisé.

La police dominicaine a indiqué avoir trouvé sur la scène du crime une drouille de revolver de calibre 9 mm et des documents appartenant à la victime.

Le cadavre de Louiscène a été transporté à un des Hôpitaux militaires dominicains pour les suites légales.

# Halte à la résurgence du « Macoutisme » !

Par Didier Pierre

Ce texte est rédigé dans le but de rendre un hommage aux trois élèves-adolescents tués le 29 novembre 1985 par les sbires du dictateur et président à vie Jean Claude Duvalier qui se réclamaient de la force publique appelée Forces Armées d'Haïti. Ces adolescents répondent au nom de Mackenson MICHEL Daniel ISRAEL et Jean Robert CIUS.

Ce vendredi 16 décembre 2011 peut être considéré comme une date noire dans la lutte pour l'établissement de l'Etat de Droit tant prôné par l'équipe au pouvoir. En effet, le Décanat de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques des Gonaïves (FDSEG) dirigé par le magistrat Mécène JEAN-LOUIS qui vient d'être nommé à la Cour de Cassation, avait fait choix de l'ancien président à vie, le dictateur Jean Claude DUVALIER comme le parrain de la promotion sortante dénommée Robert BLANC. Empressons-nous de souligner que l'ancien dictateur fait l'objet d'accusation de crimes contre l'humanité et son dossier est au niveau du Cabinet d'Instruction. Pourquoi le décanat a-t-il fait ce choix ? Comment une institution d'enseignement du Droit a-t-elle pu commettre une telle infamie ? N'avait-on pas pensé aux trois élèves tués sous le régime de Duvalier le 29 novembre 1985 ? Quelles seraient les véritables motivations du Décanat de la FDSEG ? Le doyen n'a-t-il pas pensé aux parents des trois victimes du régime dictatorial que dirigeait Jean Claude Duvalier. Soulignons que le Décanat est composé de Dieuseul Dieufort PLACIDE, ancien correspondant de la Radio Nationale durant la dictature de Duvalier, de Daniel DUPITON, fils d'un ancien responsable des Travaux Publics et de Mécène JEAN LOUIS, ancien responsable de SNEM sous Duvalier.

« Qui peut plus peut moins ». Ce vieux dicton marche très bien dans le cas de l'ancien dictateur Duvalier. Après son retour en Haïti le 16 janvier 2011, Jean Claude Duvalier a fait l'objet de diverses plaintes déposées par les personnes qui avaient subi des dommages et sévices relevant de crimes contre l'Humanité. Parmi les plaignants, nous pouvons citer Michelle Montas, veuve de Jean Léopold Dominique, feu Claude ROZIER qui, durant notre passage à l'Ecole Normale Supérieure, nous a raconté ses années passées au Fort Lamort disons Fort-Dimanche, etc. Nous n'allons pas nous éterniser sur la prétendue prescription avancée par les « défenseurs » de l'ancien président à vie. Notre professeur de Droit International Public à la Faculté de Droit et des sciences Economiques des Gonaïves Me Luc B. PIERRE nous a enseignés que la Convention de 1968 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'Humanité est un Traité-lois, qui concerne tous les pays du monde, qu'ils soient Etats-partie à la convention ou pas. Donc Jean Claude DUVALIER reste et demeure un inculpé, donc quelqu'un qui a des démêlés avec la Justice. Sous ordre de la justice, il a été placé en résidence surveillée. Sommes-nous les mieux placés pour le rappeler aux juristes qui dirigent la Faculté. D'ailleurs, n'est-il pas recommandé que les personnalités choisies pour parrainer les promotions soient susceptibles de servir de modèle aux récipiendaires et à la société. Alors le décanat de la FDSEG a voulu proposer, disons mieux imposer Jean Claude DUVALIER comme modèle à la société. Prendre un ancien dictateur comme référence en Haïti aujourd'hui est très dangereux surtout avec l'actuel président dont la velléité de sombrer dans l'autoritarisme est à peine voilée. En témoigne l'arrestation d'un député en fonction, la volonté manifeste de mater les mouvements sociaux (le bombardement au gaz lacrymogène de l'espace universitaire qu'est l'Ecole Normale Supérieure le mercredi 7 décembre 2011), la constitution du fond national de l'éducation en dehors des normes légales. Cette liste est de loin non exhaustive.



**Rappelons quand même à l'équipe au pouvoir et aux nostalgiques que le 17 décembre 2011 ne saurait nous ramener ni à l'année 1957 de Papa Doc, ni à l'année 1971 de Baby Doc**

Choisir l'ancien dictateur Jean Claude DUVALIER comme le parrain d'une promotion d'une faculté, de droit par surcroît, est très grave. Gonaïves est, rappelons-le, la ville où l'on a signé l'acte de l'indépendance d'Haïti, mère de la liberté. C'est aussi la ville qui a servi de point de départ aux mouvements qui ont capoté plusieurs régimes dont celui de Bébé Doc. Gonaïves est considéré comme berceau du déchouquage, selon Jean Robert CONSTANT. Accueillir en héros celui qui avait cautionné ou ordonné l'exécution le 29 novembre 1985 de Daniel ISRAEL, de Marckenson MICHEL et de Jean Robert CIUS, trois parmi les nombreux élèves qui prenaient part à une manifestation appelant à l'instauration de démocratie dans le pays, est d'un extrême gravité. Peut-on, comme on le répète souvent, incriminer le manque de mémoire du peuple haïtien ? Nous croyons que non. Car ceux qui ont planifié la cérémonie de graduation ont été en quelque sorte des bénéficiaires du régime de Duvalier. Ils voulaient tout simplement par leur geste donner l'impression que Gonaïves a regretté d'avoir exigé la fin de la dictature en 1986.

Mettre Duvalier devant la scène comme parrain d'une promotion d'une faculté de droit est plus que révoltant,

*Suite à la page (15)*



# 63e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme : Haïti, quel bilan !

Par Pierre Junior Dessalines

Cette année, à l'occasion du 63e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH), l'Organisation des Nations-Unies a commémoré l'adoption de cette déclaration qui coïncide avec la journée internationale des droits de l'homme, autour du thème : « Célébrons les droits de l'homme. » La déclaration universelle des Droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948, à Paris par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) garantit et protège un ensemble de droits civils et politiques, de droits économiques, sociaux et culturels et d'autres droits transversaux, tels : le droit de l'environnement, le droit de l'enfant, le droit à l'identité, le droit des genres et autres.

En Haïti, la lutte qui a abouti à la chute du régime dictatorial des Duvalier le 7 février 1986 donna l'occasion à l'élaboration d'une nouvelle Charte fondamentale de la Nation qui met en valeur les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme. En vertu de ces principes, le peuple haïtien dans sa plus grande majorité a approuvé cette constitution, le 29 mars 1987. Depuis lors, des avancées considérables ont été observées au niveau des droits civils et politiques : la liberté d'expression et d'association a été plus ou moins respectée ; des élections périodiques ont été réalisées quoique des mandats du président de la République ont été interrompus par des Coups d'Etat militaires ou fomentés par les puissances impérialistes des Etats-Unis, de la France ou du Canada avec la complicité de l'ONU, Union Européenne, OEA et autres. Le dernier Coup d'Etat-kidnapping du 29 février 2004 illustre péremptoirement cet état de violation des droits politiques à l'autodétermination du peuple haïtien. Cette situation de fait a favorisé l'intervention militaire étrangère sur le territoire national, piétinant ainsi la souveraineté nationale. Elle a aussi ouvert la voie à l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'Haïti. L'ONU et OEA une fois de plus, sont deux organes d'exécution de cette sale tache. Elles ont prouvé le non-respect des droits politiques du peuple haïtien, lors des dernières élections présidentielles et législatives de 2010-2011. L'ONU et l'OEA sont intervenues directement pour dire lesquels des candidats devaient aller au second tour.

La Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) célébrait également son 20e anniversaire, le 10 décembre dernier autour du thème. « POHDH : 20 ans de lutte pour le respect des droits humains ». Dans un document rendu public en cette occasion, elle a constaté que : « Du point de vue politique, Haïti continue d'être sous une importante influence étrangère. Le pays en est à sa deuxième mission des Nations Unies. La première entre 1993 et 1996. Plus près de nous, la MINUSTAH entre 2004 à aujourd'hui dont le mandat vient d'être prolongé en dépit des torts qu'elle a causés aux populations haïtiennes. A ce titre, il y a eu et il y a encore toute une série de mobilisations dans plusieurs villes du pays afin d'exiger de l'Organisation des Nations Unies (ONU) des réparations en faveur des victimes du choléra de la MINUSTHA, le retrait des militaires étrangers sur le territoire national et qu'il s'en aille. Après la catastrophe du 12 janvier 2010, une Commission Intérimaire pour la « Reconstruction d'Haïti », contrôlée en majeure partie par des acteurs étrangers, a vu le jour dans l'exclusion presque totale des secteurs fondamentaux du pays telle que la paysannerie. La construction ou reconstruction effective d'Haïti doit être d'abord et avant tout une affaire haïtienne.

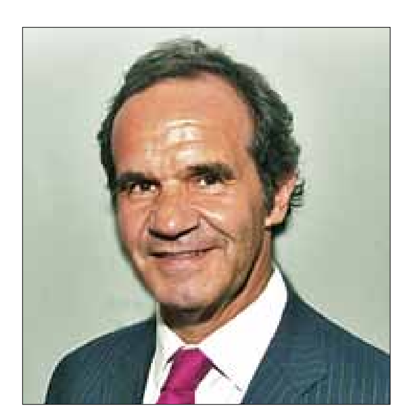
En outre, le retour de la droite au pouvoir, à travers le président Michel Joseph MARTELLY et certains de ses acolytes, pourrait représenter une menace pour la démocratie, du coup pour le respect des droits humains, se référant à l'autoritarisme qu'il a fait montre pendant ses 6 premiers mois à la tête de la magistrature suprême du pays. » Ainsi peut-on parler du respect des droits civils et politiques en Haïti, quand les représentants des forces d'occupation de l'ONU s'ingèrent dans les affaires politiques internes du pays ? Et du reste n'est-ce pas une derive, quand le président Michel Martelly ne respecte pas le principe de la séparation des pouvoirs publics, a fait procéder à l'arrestation arbitraire et illégale du député Arnel Bélizaire en fonction, à la 49e législature, le 27 Octobre dernier à l'aéroport de Port-au-Prince, alors que la constitution haïtienne en son article 115 l'interdit formellement !

En ce qui concerne les droits économiques, sociaux, culturels et autres droits transversaux, la situation est pire, Haïti est classée au bas de l'échelle de l'indice de développement humain (IDH). 70% des Haïtiens vivent avec moins de 2 dollars ou 82 gourdes (la monnaie nationale) par jour, le chômage avoisine 80% de la population active, le taux de la population analphabète flotte entre 60 à 70%, 500,000 enfants ne vont pas à l'école, un (1) médecin pour 10,000 habitants, la couverture végétale est de 20%.

L'application de la politique néolibérale et la privatisation des entreprises publiques ont jeté sur le pavé plus de 10 mille travailleurs entre 2004 et 2006. Les révocations des ouvriers dans les industries d'assemblage du Parc Industriel de la SONAPI et de la zone franche de Ouanaminthe démontrent clairement la violation des droits des travailleurs en Haïti. Les cas des ouvriers syndiqués de la SOTA et de SOFEZO traduisent la réalité. Toujours, 2 ans après le tremblement de terre meurtrier et dévastateur du 12 janvier 2010, plus de six cent mille (600.000) personnes déplacées internes vivent dans des camps d'hébergement dans des conditions infrahumaines mettant ainsi en danger leurs vies et leur dignité. Ils sont exposés à des menaces quotidiennes d'expulsion forcée, les soi-disant propriétaires utilisant les forces répressives de l'Etat pour les en expulser. De plus, 60 à 70% des camps sont installés sur des terrains privés, où des enfants et des femmes sont exposés systématiquement à des menaces de toutes sortes. Et pourtant l'article 25 de la DUDH stipule : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisante pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. » L'article 22 de la constitution haïtienne renforce cette disposition internationale : « L'Etat reconnait le droit de tout citoyen à un logement décent, à l'éducation, à l'alimentation et à la sécurité sociale. »

*Suite à la page (15)*

# As MINUSTAH Chief Touts Record:
## Haiti's UN Occupiers Accused of Brutality Again



**Chilean Defense Minister Andrés Allamand said Chile's troops would withdraw by 2016, although their mandate ends in October 2012**

by Kim Ives

Troops of the United Nations military occupation force in Haiti are once again accused of brutalizing Haitians earlier this month.

Three Haitian men claim they were savagely beaten by eight Brazilian UN soldiers during the early morning hours of Dec. 14.

On the afternoon of Dec. 13, Joseph Gilbert, 29, and Abel Joseph, 20, were on their way to deliver drinking water when their tanker truck broke down near Fort Dimanche, a former political prison situated between the Port-au-Prince shanty-towns of Cité Soleil and La Saline.

The men tried unsuccessfully to repair the truck during the day. As night fell, they decided to stay with the truck lest it be vandalized or its water stolen during the night. To help them to guard the vehicle, they called on Armos Bazile, the nephew of one of Gilbert's clients, who joined them at around 10 p.m..

According to the account the men gave to the National Human Rights Defense Network (RNDDH) later that day, at about 3 a.m. on Dec. 14, a patrol of Brazilian soldiers from the UN Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH) passed by them in a military vehicle on a routine patrol. After passing the tanker truck, the soldiers stopped their vehicle and walked back to the three Haitians.

"*The soldiers arrested them without any explanation,*" the RNDDH wrote in its Dec. 16 report on the incident, which drew on the accounts of the three men as well as area residents, witnesses, and the Cité Soleil Justice of the Peace. "*They forced them to empty their pockets, relieving them of the sum of 4500 gourds [$113 US], representing the amount of three trucks of water delivered during the day, and a telephone – [with the number] 39350529 – belonging to Joseph Gilbert.*"

The soldiers also took Gilbert's driver's license and the national ID cards of the two other men before leading them to the courtyard of the Mixed Educational Institution of La Saline, a school whose courtyard is used by area residents to dry clay.

There, the eight Brazilian soldiers beat the three men "*with numerous kicks and punches,*" according to the report. "*The victims' bodies still bear the visible signs of this physical abuse. They were beaten to the point where they cannot sit.*"

La Saline residents, hearing the victims' screams, came out of their homes and told the soldiers that the men were not intruders and were known in the area, according to RNDDH investigators, who visited the scene of the alleged attack.

The soldiers then loaded the three men in the back of their truck and drove them to a remote plantain field just outside the city off Route 9. There, according to the victims, the soldiers stripped the Haitians naked and continued to beat them, even using a machete.

The soldiers then burned the men's clothes and drove off, leaving them naked in the field, the victims said.

The UN has yet to accept responsibility for the alleged attack on the three men. "*MINUSTAH is doing everything it really can to verify these facts as soon as possible,*" said UN spokesman Farhan Haq, referring to the RNDDH report during a meeting with reporters at UN headquarters in New York.

Meanwhile, the UN's Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) and MINUSTAH's Human Rights Section (HRS) investigated and criticized the Haitian National Police (HNP) for five cases between October 2010 and June 2011 "*involving at least 16 HNP officers in the deaths of eight people,*" in a report released this week.

The damning report charges that "*killings are too often justified as a consequence of an exchange of fire between the police and suspected criminals,*" that "*HNP officers directly involved in killings are protected by their colleagues or superiors,*" that official investigations "*are not systematic, are typically slow, and rarely lead to disciplinary action or a conviction,*" that "*witnesses are afraid of the consequences of giving testimony and convinced that justice will not be rendered,*" and that some foot-dragging "*judges choose to delay the investigations.*" As a result, "*to date, not a single police officer has been held criminally or administratively responsible for the deaths that are the subject of this report,*" the OHCHR & HRS conclude.



**Joseph Gilbert, Abel Joseph, and Armos Bazile show the wounds on their buttocks and back that they claim were inflicted by Brazilian UN soldiers in the early morning of Dec. 14**

Just weeks prior to the Dec. 14 incident and the OHCHR/HRS report, MINUSTAH's Chilean chief Mariano Fernandez Amunategui painted a glowing picture of the mission's effectiveness in a Nov. 29, 2011 letter to the daily newspaper *Le Nouvelliste*.

"*Through MINUSTAH's support in establishing the rule of law, the HNP's professionalization is in good position,*" Fernandez wrote. "*This has resulted, with the help of the United Nations Police (UNPOL), in the strengthening of the HNP's capacity, through theoretical and practical training, strengthening of technical and human capacities, and also the restoration of the HNP's image among the population.*"

As the Haitian people's anger at MINUSTAH grows, so has the frequency of declarations about an eventual pull-out. This week Chile's Defense Minister Andrés Allamand announced that his nation would gradually withdraw its 500 troops from Haiti by 2016. The UN Security Council mandate authorizing MINUSTAH's deployment only lasts until Oct. 14, 2012.

In September, Brazilian Defense Minister Celso Amorim announced that his nation would gradually begin removing is 2,200 troops, the largest contingent in the force of about 12,500 uniformed personnel, both soldiers and cops. He set Brazil's full withdrawal date for 2015.

But most Haitians are not fooled by the "*gradual withdrawal*" announcements and want the UN troops out more quickly. "*Recent declarations by MINUSTAH officials and Latin American ministers are not really about withdrawal, but rather about how to prolong the presence of foreign troops in Haiti,*" said Yves Pierre-Louis of the Heads Together of Popular Organizations, a front which has led many anti-occupation protests. "*We want the occupiers out of Haiti immediately, and certainly not beyond the end of the current mandate ten months from now.*"

MINUSTAH was deployed in Haiti in Jun. 1, 2004, following the Washington-backed coup three months earlier against former President Jean-Bertrand Aristide. "*At the time, Lula [then Brazilian president, Luiz Inácio Lula da Silva] said that the troops would just be needed for six months to assure a democratic transition,*" said Barbara Corrales, a leader with the Brazilian Workers Party's *O Trabalho* tendency, which organized a large international anti-occupation conference in Sao Paulo on Nov. 5 (see *Haïti Liberté*, Vol. 5, No. 17, 11/9/2011). "*But Brazilian troops and MINUSTAH are still in Haiti over seven years later. The Haitian people, and indeed the people of the entire continent, are saying they must get out now.*"



# Souhaite à tous ses clie…
# et Bonne A…

**Phil Multi Services**
Income Tax Specialists
Philippe Bien-Aime
17 S. State Road 7
Plantation, FL
954-584-1817 • 954-234-0856

**GLENWOOD TIRE SHOP**
4405 Glenwood Road,
Brooklyn, NY 11203
718-434-0108

**CHERY'S BROKERAGE**
1786 Nostrand Avenue
Brooklyn, NY 11226
718-693-8229

**NEW BONNY'S TAILOR SHOP**
2720 Farragut Road
(between Flatbush & E. 28th St.) Brooklyn, NY 11210
718-532-0080

**JJ's Coffee Shop, Restaurant & Fritaille**
Fritzner & Nancy
4021 Glenwood Road
(corner of Albany Ave.)
Brooklyn, NY 11210
347-636-2850

**Lakay Legal SERVICES**
Free/Low Cost Counseling
1218 Flatbush Ave., Suite 5,
Brooklyn, NY 11226
718-773-3671
www.justicelakay.org

**Guarino Funeral Home**



9222 Flatlands Ave
Brooklyn, NY 11236
718-257-2890

**Dr. H. Claude Douze**
1881 West Oakland Park Blvd.
Fort Lauderdale, FL 33311
Phone: 954-739-9009
Cell: 954-600-1212

**Le Bizarre Haute Couture**
Expert Tailoring
Jean-Claude Rosias
4024B Glenwood Road
Brooklyn, NY11210
718-434-1694
347-351-9883 cell

**EKONO INSURANCE**
Gasner Anilus
11626 NE 2nd Avenue Miami,
FL 33161
305-757-6767

**TECHNIC Home Sales**
Complete Homes from $6,000
1207 ROGERS AVENUE
(BETWEENNEWKIRK&AVE.D)
BROOKLYN, NY 11226
718-282-7792

**THE BIBLE SPEAKS**
Academy & Church of Christ
5205 Foster Ave., Brooklyn, NY
718.629.4009 or 718.629.4559

**Sonny Sounds Records**
2511 N. Andrews Ave.,
Wilton Manors, FL
305-216-3076

**COLIMON EXPRESS SERVICES**
30 NE 54th Street
Miami, FL 33137
305-754-0232

**Cargo Express TRANSPORT**
Shipping
Willio Jean Baptiste 628 Parkside Avenue Brooklyn, NY 11226
347-219-1369

**Elicie Fashion**
Supply & Beauty Salon
11882 West Dixie Highway
Miami, FL 33161
305-893-3609
305-303-4325 cell

**Joel H. Poliard**
M.D., M.P.H.
5000 NE 2nd Ave Miami,
FL 33137
305-751-1105

**MIZIK DEPOT**
Bazile Jean-Berthol
13170 N.W. 7th Avenue
Miami, Fl 33168
786-285-2313

**Haitian Centers Council**
Dr. André K. Peck, New Executive Director
123 Linden Boulevard, 3rd Floor
Brooklyn, NY 11226
718-940-2200

**Expedite Care Pharmacy**
"Nou pale kreyòl"
Medicaid, Medicare, Free pick-up & delivery
2283 Nostrand Ave. (Corner Ave. I)
Brooklyn, NY 11210
718-758-0800

**FADKIDJ Variety Store**
Denis & Joujou
8272 NE 2nd Avenue Miami, Fl 33138
786-507-4841
305-492-3149

**Andy Deronette Barber Shop**
Mon. - Sun. 10 am - 10 pm
2625 Farragut Road
(corner Flatbush Avenue)
Brooklyn, NY 11210
646-294-6678

**Piman Bouk Restaurant**
Voltaire
5961 NE 2nd Ave
Miami, FL 33137
305-759-6805
786-487-7870 cell

**TAP TAP**
HAITIAN RESTAURANT
Fine Haitian Cuisine
819 5th Street
Miami Beach, FL 33139
305-672-2898

Le docteur de la Communauté Haïtienne à New York



**Dr. Kesler Dalmacy**
1671 New York Ave.
Brooklyn, New York 11226
Tel: 718-434-5345




1222 Flatbush Avenue Brooklyn, N.Y. 11226
Dominique & Frantz
718-940-0075

**Dieuveille Accounting & Tax Services**
8226 ne 2nd Avenue
MIAMI, FL 33138
305-757-7131

**PHARMACIE DU PEUPLE**
1743 NOSTRAND AVE.
BROOKLYN, NY 11226
718-941-1013

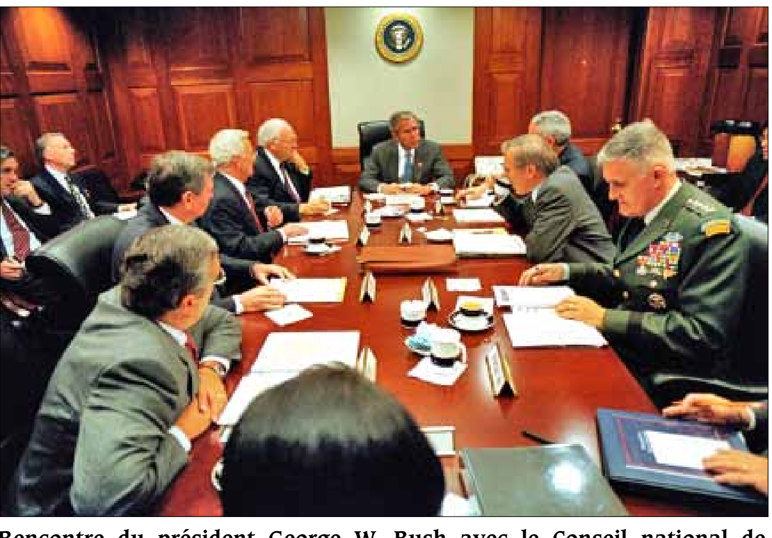
**THE LAMBI FUND OF HAITI**
P.O. BOX. 18955
WASHINGTON, DC 20036
202-833-3713
786-473-5889

ents Joyeux Noël 2011
nnée 2012

# « La décision d'attaquer la Syrie a été prise à Camp David le 15 septembre 2001 »

*Nous reproduisons dans nos colonnes l'interview que Thierry Meyssan a accordée à nos confrères du quotidien Algérien La Nouvelle République. Alors qu'en Occident les journalistes s'empressent de relayer la propagande de guerre contre la Syrie, une autre interprétation des événements se fait jour dans les pays dont la presse n'est pas tenue de s'aligner sur la ligne éditoriale impériale.*

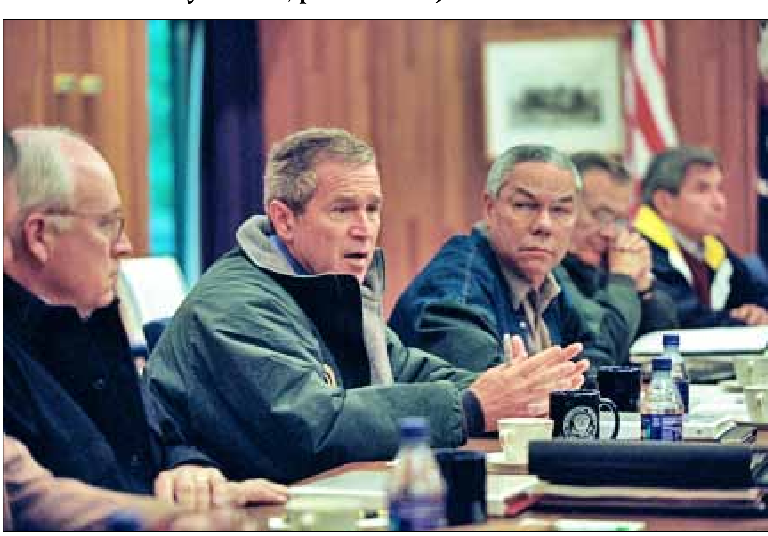
**Par Chérif Abdedaïm**



**Rencontre du président George W. Bush avec le Conseil national de sécurité dans la « Situation Room » de la Maison Blanche le 20 septembre 2001. Les participants sont : Robert Mueller, directeur du FBI, Lewis Libby, le chef de cabinet du vice-président, George Tenet, directeur de la Central Intelligence Agency (CIA); le procureur général John Ashcroft, Paul O'Neill, secrétaire au Trésor, vice-président Dick Cheney, Colin Powell, secrétaire d'Etat, Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense et le général Henry Shelton, président du Joint Chiefs of Staff**




**Lorsque les puissances occidentales veulent envahir un état, leurs médias disent que c'est une dictature barbare, que leurs armées peuvent protéger les civils et qu'elles doivent renverser le régime et apporter la démocratie**







**La décision d'attaquer la Syrie a été prise lors d'une réunion à Camp David, le 15 septembre 2001, juste après les attentats de New York et Washington**



**Ce que le président Bush n'a pas eu le temps de faire incombe désormais à son successeur Barack Obama**

**La Nouvelle République :**
Vous étiez en Syrie. Quel constat avez-vous fait ? La réalité du terrain reflète-t-elle les propos avancés par les médias occidentaux concernant les manifestations massives, les tirs à balles réelles qui ont fait au moins 5 000 morts, la constitution d'une « armée syrienne libre » déjà forte de 1 500 hommes et ce début de « guerre civile » avec notamment 1,5 million de Syriens pris au piège qui souffriraient de la faim ?

**Thierry Meyssan :** Une expression française affirme que « lorsqu'on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ». En l'occurrence, lorsque les puissances occidentales veulent envahir un état, leurs médias disent que c'est une dictature barbare, que leurs armées peuvent protéger les civils et qu'elles doivent renverser le régime et apporter la démocratie. La vérité, nous l'avons vue en Irak et en Libye : les puissances coloniales ne se préoccupent aucunement du sort des populations, elles dévastent le pays et le pillent. Il n'y a jamais eu de manifestations de masse contre le régime syrien, et par conséquent, il n'a pas été possible de les réprimer à balles réelles. Il y a eu au cours des derniers mois environ 1 500 morts, mais pas du tout dans les circonstances décrites. Il y a bien une « armée syrienne libre », mais elle est basée en Turquie et au Liban, et ne compte au grand maximum que quelques centaines de soldats que l'on exhibe devant les caméras. Enfin, la Syrie est autosuffisante au plan alimentaire et, malgré les difficultés de distribution, il n'y a aucun problème de pénurie. La version des médias occidentaux est une pure fiction. La vérité sur place, c'est que les Occidentaux livrent une guerre non conventionnelle contre la Syrie. Ils ont envoyé des combattants arabes et patchounes, recrutés par le prince saoudien Bandar bin Sultan et encadrés par les forces spéciales françaises et allemandes. Ces combattants ont d'abord tenté de proclamer des émirats islamiques, puis ils ont organisé de vastes embuscades contre les convois militaires syriens. Aujourd'hui, ils sont commandés par un émir d'Al-Qaïda, le Libyen Abdelhakim Belhaj. Ils ont renoncé aux grandes opérations et mènent des actions commando au cœur des villes pour y semer la terreur en espérant provoquer une guerre civile confessionnelle. Leur dernier fait d'armes est ce double attentat à Damas.

**La Nouvelle République :**
Dans l'un de vos articles, vous vous posez la question sur les accusations avancées par l'Observatoire syrien des droits de l'homme, basé à Londres, que des institutions comme le Haut Commissariat des droits de l'homme de l'ONU reprennent sans les vérifier. D'après-vous, à quel jeu se prêtent les instances onusiennes ?

**Thierry Meyssan :** L'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme (OSDH) a surgi soudainement sur la scène médiatique. Cette association n'a aucun passé dont elle puisse se prévaloir et seul un de ses membres est connu. C'est un cadre des Frères musulmans syriens, disposant de trois passeports, syrien, britannique et suédois. Ce monsieur annonce chaque jour le nombre de « victimes de la répression », sans étayer ses dires. Ses affirmations sont invérifiables et donc sans valeur. Elles sont pourtant reprises par tous ceux que cela arrange. Le Haut commissaire aux droits de l'homme a désigné trois commissaires pour enquêter sur les événements en Syrie. Leur mission outrepasse les compétences de l'ONU, qui prévoient des inspections régulières que la Syrie reçoit conformément aux traités. Comme dans l'affaire Hariri, les Nations unies partent du principe que les autorités locales (libanaises ou syriennes) sont incapables ou malhonnêtes et qu'il faut leur substituer des enquêteurs étrangers. Dans ces conditions, elles ne peuvent pas exiger raisonnablement la coopération des autorités locales. Elles ont donc travaillé depuis la Suisse et la Turquie. La désignation des trois commissaires n'offre aucune garantie d'impartialité. Ils sont tous trois ressortissants d'État qui militent pour l'intervention militaire contre la Syrie. Leur méthode n'est pas plus acceptable : sous la pression de la commissaire turque, qui est une militante engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la commission a considéré que les témoignages à charge n'avaient pas besoin d'être recoupés et vérifiés : ce serait aux accusés de faire la preuve de leur innocence lorsqu'on les déférera devant un tribunal. Cette procédure inquisitoriale permet d'accuser n'importe qui de n'importe quoi, mais ne démontre rien du tout. Les enquêteurs ont entendu plus de 200 personnes qui disent disposer d'informations et affirment parfois avoir été témoins, voire victimes d'exactions. Conformément à la procédure, le nom des témoins reste secret à ce stade de l'enquête. Mais contrairement à la procédure, les noms des victimes sont également secrets. Le Haut commissaire affirme doctement qu'il y a plus de 5 000 victimes de la répression, mais n'avance que deux noms. Pas de chance, ces deux cas, qui ont été largement médiatisés par Al Jazeera, ont fait l'objet de multiples investigations. Le premier correspond à un enfant tué dans la rue par des tireurs inconnus en voiture ; le second est un adolescent qui a été recruté par une bande armée pour participer à l'attaque d'une résidence militaire et qui est mort, la kalachnikov à la main. Cela n'a rien à voir avec une répression de manifestation pacifique. Nous attendons donc du Haut commissaire qu'elle publie le nom des victimes pour que nous puissions vérifier le bien-fondé de ses accusations. De nombreuses instances de l'ONU ont perdu leur crédibilité. En premier lieu, on ne devrait pas accepter de confier des responsabilités à des experts qui n'ont pas le statut de fonctionnaires internationaux, mais sont des fonctionnaires nationaux détachés par leurs États. On ne devrait pas pouvoir agir au nom de l'ONU, si l'on reste tenu d'obéir à sa hiérarchie nationale.

**La Nouvelle République :**
En Syrie comme en Libye, certains observateurs avancent que les rebelles sont en fait des escadrons de la mort, des mercenaires étrangers. Quel constat avez-vous fait à ce propos ?

**Thierry Meyssan :** Dans les deux cas, il y a des nationaux qui participent à la lutte armée, mais ils sont minoritaires par rapport aux combattants étrangers. En Libye, des groupes issus de tribus précises se sont joints aux mercenaires étrangers pour la sécession de la Cyrénaïque. Mais ils ont refusé d'aller se battre en Tripolitaine pour renverser Kadhafi. Il a fallu déployer les troupes d'Al-Qaïda, puis faire débarquer 5 000 commandos incorporés dans l'armée régulière du Qatar pour mener les combats au sol. Dans les derniers jours de la Jamahiriya, la tribu des Misrata a rejoint l'Otan et elle est entrée dans Tripoli lorsque les bombardements et la bataille au sol ont cessé. Les seuls Libyens qui se sont battus de bout en bout contre le régime sont ceux d'Al Qaida et un groupe

*Suite à la page (16)*

# Pic pétrolier, Pic de la dette: La Seconde Grande Dépression Expliquée aux nuls

*NDLR. Alors que la crise économique bat son plein aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe où l'existence même de l'euro semble menacée, il semble pertinent de partager avec les lecteurs/lectrices cet article de Thibault de la Motte écrit il y a de cela environ huit mois, et qui n'intéressera certainement pas que «les nuls».*

**Par Thibault de la Motte ***

Le Pic pétrolier est le point où l'offre pétrolière atteint son point maximum. Le Pic de la dette est le point d'endettement maximum de l'emprunteur, c'est-à-dire le niveau d'endettement au-delà duquel il fait défaut sur ses engagements. Ici, nous avons affaire à un cas doublement spécifique puisque l'emprunteur possède deux caractéristiques distinctes d'un particulier : (1) c'est un Etat, (2) c'est la première puissance économique mondiale.

Les Etats-Unis ont enregistré un déficit majeur depuis les années Bush qui ne fait que se creuser un peu plus chaque jour avec les déficits de balance commerciale qu'enregistre le gouvernement américain depuis cette époque. Sans entrer dans les détails, on constate que les américains vivent à crédit.

Dès lors que les intérêts sur sa dette excèdent sa capacité d'autofinancement, ce qui devient le cas lorsque l'épargne privée est insuffisante pour financer la charge de la dette, un Etat doit faire appel au reste du monde pour emprunter les capitaux nécessaires au refinancement de sa dette : il émet des bons d'Etats en contrepartie d'un refinancement. Les Etats-Unis sont depuis longtemps dans cette situation.

Dans ce cas, la question devient : la dette d'un Etat peut-elle s'accroître infiniment ? La réponse théorique est « non » : si l'extérieur du monde ne veut plus refinancer la dette d'un Etat, celle-ci atteint son pic.

A partir de ce moment là, l'Etat en question possède trois solutions : (1) il se serre la ceinture (coupe dans les dépenses et/ou augmentation des recettes via les taxes), ce qui provoque une récession à moins que la croissance ne permette de financer la dette ; (2) il demande un rééchelonnement de sa dette dans le temps, ce qui ruine ses créanciers ; (3) il fait défaut sur sa dette, les détenteurs de celles-ci ne récupèrent ni leur mise ni les intérêts sur celle-ci.

Lequel de ces trois chemins les Etats-Unis vont-ils emprunter ?

En fait, aucun. La FED, la réserve fédérale américaine, n'est pas la BCE (banque centrale européenne). La première possède un double objectif de stabilisation des prix et de plein emploi alors que la seconde possède uniquement un objectif de stabilisation des prix. Les Etats-Unis n'empreindront pas la voie de l'austérité pour rembourser leur dette.

En fait, la FED joue le rôle de créancier en dernier recours des Etats-Unis. Le Trésor américain émet des bons pour refinancer sa dette que le FED rachète avec de la monnaie papier qu'elle créée à partir de rien. En d'autres termes, la FED fait tourner la planche à billets, elle injecte massivement des liquidités dans le circuit économique. Et ainsi, la dette est refinancée.

A présent, il faut s'interroger sur les effets d'une telle injection massive de liquidités dans le système économique. Moyennant l'hypothèse que cet argent filtre dans la machine économique, cette injection débouche sur de l'inflation : à production réelle de biens inchangée, il y a plus d'argent qui circule dans l'économie, ce qui altère la valeur de l'argent. En clair : si la masse monétaire double, à production inchangée, il faut que les prix doublent pour que le pouvoir d'achat de la monnaie reste identique. Ce processus peut prendre un peu de temps.

La dette étant un montant nominal, sa part dans la masse monétaire diminue à mesure que celle-ci augmente. Par exemple, s'il y avait jadis 100 dans le système monétaire pour 50 de dettes, le rapport était de ½ . A présent, si la masse monétaire double, ce rapport n'est plus que de ¼ . Par conséquent, l'inflation n'est rien de moins qu'un moyen de financer la dette par ses créanciers. Au terme du processus, les vainqueurs sont ceux qui étaient endettés et les perdants les prêteurs.

Le hic, c'est que le dollar est une monnaie de réserve internationale. A l'heure actuelle il est utilisé pour environ 60% des échanges commerciaux. Si la valeur du billet vert se déprécie, le monde en fera les frais. Longtemps, le Japon a été le plus grand créancier des Etats-Unis (765 milliards de dollars en janvier 2010). Depuis peu, la Chine est devenue son premier créancier (889 milliards de dollars).

Les Etats-Unis accusent la Chine de manipuler le cours de sa monnaie pour renforcer sa compétitivité à l'exportation. En effet, la banque centrale chinoise achète massivement des bons du trésor américain. Ce faisant, elle contribue à refinancer la dette américaine mais surtout, elle amasse des réserves colossales de dollars, ce qui évite une dépréciation importante de la valeur de celui-ci.

Des économistes poussent des cris d'orfraie à l'idée que la Chine « coupe le robinet du crédit » en refusant de continuer à financer la dette américaine. En réalité, les petits malins auront compris que cette situation pénaliserait la Chine : la valeur du yuan s'apprécierait, ce qui participerait à rééquilibrer le déficit de balance commerciale des Etats-Unis. Ce rééquilibrage serait salutaire.

Certes, les produits chinois ainsi que ceux des économies qui ont lié leur monnaie à celle du yuan deviendraient plus chers pour les Etats-Unis, mais ils ne représentent que 4% du PIB américain. Moyennant une appréciation de 30%, l'inflation au pays de l'oncle Sam serait de 1,2%, ce qui reste raisonnable, on est loin d'une hyperinflation à la zimbabwéenne (Le Monde Diplomatique ; avril 2010).

Aussi longtemps que les Chinois continueront à financer la dette américaine, ils produiront gratuitement pour les Etats-Unis. Le jour où ils arrêteront, la FED prendra le relais et fera fonctionner la planche à billets pour faire fondre la dette. La valeur du dollar se dépréciera alors fortement, ce qui endommagera irréversiblement la confiance des acteurs du commerce international dans le billet vert. A ce moment là, le billet Rouge chinois prendra le relai du dollar, ce sera la fin de l'hégémonie américaine.

Ainsi, de grands bouleversements géopolitiques sont en vue. L'important ici est de noter que le dollar finira tôt ou tard par s'effondrer, ce qui passera par une inflation importante. Cette inflation endommagera sévèrement l'économie mondiale et redéfinira les équilibres géopolitiques. En fait, la vérité est assez simple : il y a actuellement trop de liquidités dans le circuit économique.

Le problème se complique lorsqu'on additionne les effets du Pic de la dette et du Pic pétrolier. C'est précisément cette analyse qui se révèle intéressante.

Les américains vont se délester du poids de leur dette sur le monde, c'est une chose. Mais pensez-vous que les grands producteurs de pétrole accepteront indéfiniment d'être payés en monnaie de singe ? La réponse est dans la question. In fine, les Etats-Unis devront dégager les surplus nécessaires pour financer les importations de pétrole. Si le coût de celles-ci augmente très fortement, une part toujours plus importe du PIB réel américain devra être consacré à l'achat de produits pétroliers ce qui se traduira par des fuites massives de capitaux en dehors du pays. In fine, les Etats-Unis connaîtront une récession à moins qu'ils n'arrivent à financer la hausse du prix du baril par une croissance importante. Cette hypothèse est très improbable: la hausse du prix du baril va plomber la croissance (la récente hausse du prix du baril à 150$ a coûté 2 points de PIB aux USA).

Pour bien comprendre le rapport avec le Pic de la dette, il faut comprendre ceci : les américains peuvent financer gratuitement l'augmentation du prix du baril en imprimant plus de dollars tant que le dollar reste la principale monnaie de réserve pour les paiements internationaux. Ceci implique que sa valeur reste stable pour que le « capital confiance » du dollar reste intacte. Or, le Pic de la dette aura pour conséquence une inflation massive qui va lui faire perdre son statut de principale monnaie de réserve.

*NDLR*. * **Thibault de la Motte** : intellectuel belge, diplômé en économie, droit et gestion de la Katholieke Universiteit de Leuven/Louvain.

**Frappes chirurgicales, 26 avril 2011**



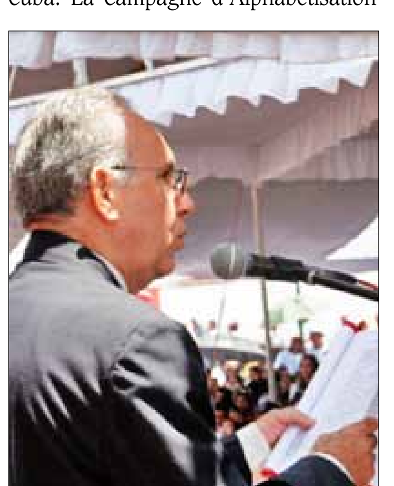
# Un rêve démultiplié



**Le 21 décembre 2011, commémoration du cinquantième anniversaire de la libération de Cuba de l'analphabétisme**

**Par Alina M. Lotti**

En 1959, Cuba comptait 4.376.529 habitants, dont 1.032 849 ne savaient ni lire ni écrire, soit un taux d'analphabétisme absolu de 23,6%. Moins de deux ans plus tard, l'analphabétisme avait disparu. Plus de 300 000 Cubains s'étaient enrôlés comme bénévoles dans les Brigades d'Alphabétisation, qui, armées d'un manuel et d'une lanterne, pour éclairer la lecture des paysans, ont, village après village, « libéré » le pays de l'analphabétisme, comme on dit à Cuba. La Campagne d'Alphabétisation s'est achevée le 21 décembre 1961.



**Sixto José Jimenez exhume de sa mémoire des faits importants de sa vie, que le temps passé n'a pas simplifiés**

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, la presse cubaine publie plusieurs articles, dont celui-ci, qui retrace le parcours d'un ancien membre de Brigades, aujourd'hui impliqué dans l'exportation du programme cubain Yo si puedo, utilisé dans plus de 28 pays du monde pour lutter contre l'analphabétisme.

Il avait tout juste treize ans quand il a dit à sa mère qu'il voulait rejoindre les brigades d'alphabétisation, mais « quand Margarita Vielsa disait non, c'était son dernier mot ». Sixto José Jimenez exhume de sa mémoire des faits importants de sa vie, que le temps passé n'a pas simplifié.

Encouragé par ses grandes sœurs, l'enfant blond, grassouillet et myope rêvait de suivre leur exemple. Mais après l'invasion mercenaire de Playa Giron, Margarita, « d'elle-même et sans que je n'aie rien dit, m'a dit : maintenant, tu peux y aller ».

D'où sa conviction que les mères cubaines ont été le symbole le plus important de cette Campagne, « puisqu'elles ont permis que des enfants, comme moi, participent à l'effort ». Au camp de Varadero, il s'est proposé d'aller enseigner à Camagüey et la tâche lui a été confiée.

Quand on mobilisait le bataillon, les brigades d'alphabétisation aussi suivaient le mouvement. C'est pourquoi il est vu jusqu'aux joncs des marécages de la côte Sud, zone très marécageuse, où vivent de nombreux insectes.

*Suite à la page (18)*

# Entretien de Jean Ziegler

## *« Les spéculateurs devraient être jugés pour crime contre l'humanité »*

*Les ressources de la planète peuvent nourrir 12 milliards d'humains, mais la spéculation et la mainmise des multinationales sur les matières premières créent une pénurie. Conséquence : chaque être humain qui meurt de faim est assassiné, affirme Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation. Il dénonce cette « destruction massive » par les marchés financiers. Des mécanismes construits par l'homme, et que l'homme peut renverser.*

**Par Elodie Bécu**

**Basta ! :** Craignez-vous que la crise financière amplifie celle de la faim dans le monde ?

**Jean Ziegler :** Toutes les cinq secondes, un enfant de moins de 10 ans meurt de faim. Près d'un milliard d'humains sur les 7 milliards que compte la planète souffrent de sous-alimentation. La pyramide des martyrs augmente. À cette faim structurelle, s'ajoute un phénomène conjoncturel : les brusques famines provoquées par une catastrophe climatique – comme en Afrique orientale, où 12 millions de personnes sont au bord de la destruction – ou par la guerre comme au Darfour. En raison de la crise financière, les ressources du Programme alimentaire mondial (PAM), chargé de l'aide d'urgence, ont diminué de moitié, passant de 6 milliards de dollars à 2,8 milliards. Les pays industrialisés ne paient plus leurs cotisations car il faut sauver la Grèce, l'Italie et les banques françaises.

*Suite à la page (15)*

# Brésil : Plus jamais çà !



**Vera Paiva, au micro est la fille de l'ex-député Rubens Paiva, victime d'une disparition forcée en 1971, sous la dictature militaire (1964-1985) au Brésil**

*Discours censuré lors de la cérémonie d'installation de la Commission de la Vérité. Vera Paiva devait prononcer ce discours à Brasilia, lors de la cérémonie d'installation de la Commission de la Vérité brésilienne le 18 novembre. Vera est la fille de l'ex-député Rubens Paiva, victime d'une disparition forcée en 1971, sous la dictature militaire (1964-1985). Son intervention a finalement été annulée, au prétexte qu'elle pourrait provoquer "l'embarras" des militaires présents à cette cérémonie.*

**Par Vera Paiva**

Chère Présidente Dilma, Chère Ministre des Droits Humains Maria do Rosário, Mesdames et Messieurs les Ministres présents, Messieurs les représentants du Parlement National, des Forces Armées, chers ex-prisonniers politiques et parents de disparus ici présents, depuis si longtemps engagés dans cette lutte.

Nous remercions l'honneur qui nous est fait, à mon fils João Paiva Avelino et moi-même, petits-fils et fille de Rubens Paiva, de pouvoir participer à ce moment historique et, parmi les centaines de familles de morts et disparus, de milliers d'adolescents, femmes et hommes emprisonnés et torturés pendant le régime militaire, d'avoir le privilège de pouvoir nous exprimer.

En affrontant la vérité sur cette période, en empêchant que les violations de toutes sortes contre les droits humains restent sous silence, nous nous heurtons aussi à l'héritage qui continue d'assombrir le quotidien des Brésiliens. Et je ne parle pas seulement du quotidien des familles touchées pendant ce régime d'exception. D'innombrables familles sont encore de nos jours, victimes dans tout le Brésil d'arrestations arbitraires, d'enlèvements, d'humiliations et de torture. Sans aucune aide judiciaire ni caution. N'est-ce pas une telle situation que décrivent presque tous les jours les journaux et télévisions, dénonçant notamment la manière dont la reconquête de la citoyenneté dans les bidonvilles de Rio de Janeiro, est dévoyée ? D'abondantes données montrent comment des Brésiliens sans défense, en particulier les plus pauvres et les plus noirs, ou considérés comme homosexuels, sont encore quotidiennement agressés dans les rues, ou sont arrêtés de façon arbitraire, sans droit au respect, dans le mépris de leurs droits les plus fondamentaux à la non discrimination et à la préservation de leur intégrité physique et morale, consignés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948, en réaction aux horreurs du nazisme.

Tout cela se poursuit, Chère Présidente. Ces pratiques continuent par l'action de personnes qui ne respectent pas leurs obligations constitutionnelles perpétuant des méthodes héritées de ce régime d'exception dont nous avons tant souffert de 1964 à 1988. Le respect des droits humains, le respect démocratique de la diversité d'opinion ainsi que la construction de la paix se bâtissent au quotidien avec chaque génération ! Tous, civils comme militaires, sommes concernés par leur préservation.

Notre histoire familiale n'est qu'une parmi tant d'autres décrites dans des livres et des expositions. Ici à Brasília, l'exposition sur le calvaire de Frei Tito [Frère Dominicain arrêté en 1969 et affreusement torturé par les militaires, mort en exil en France, ndt] constitue encore une leçon sur cette période qui doit faire l'objet d'enquêtes.

En mars dernier, lors de l'inauguration de l'exposition relative à mon père, au Parlement National, je rappelais qu'il y avait précisément 40 ans que nous l'avions vu pour la dernière fois. Rubens Paiva avait été un pugnace leader estudiantin dans la bataille "le Pétrole est à nous" [grande lutte menée par les étudiants dans les années 50 pour la nationalisation de l'industrie pétrolière, ndt] puis ingénieur ayant participé à la construction de Brasília, ensuite élu député du peuple, déchu de son mandat et contraint à l'exil en 1964. En 1971, c'était un ingénieur ayant réussi professionnellement, démocrate préoccupé par son pays et père de 5 enfants. Il a été arrêté à la maison, en revenant de la plage, heureux d'avoir joué au volley et de pouvoir déjeuner avec sa famille en ce jour férié. Sous la contrainte, il est parti au volant de sa voiture, dont le reçu de dévolution délivré quelques jours plus tard reste la seule preuve qu'il a été arrêté. Ma mère, dévouée femme au foyer, a été emprisonnée le jour suivant, avec ma sœur de 15 ans. Elles sont restées plusieurs jours entre les mains de la DOI-CODI [police politique du temps de la dictature militaire, ndt], dans un de ces scénarios d'horreur de l'époque. J'ai retrouvé ma sœur avec le cœur brisé et ma mère défaite. Elle a ensuite passé des années, de caserne en caserne, de bureau en bureau, à essayer de le retrouver ou au moins d'avoir des nouvelles, sans jamais obtenir la moindre information.

Ce n'est que lors de l'inauguration de l'exposition à São Paulo, 40 ans plus tard, où pour la première fois un Mémorial a été créé, que la famille s'est rassemblée avec des amis pour honorer sa mémoire. Nous avons alors découvert que la date où chacun situait sa mort pouvait beaucoup varier de mois ou d'année… Accepter qu'il ait été assassiné, c'était comme le tuer une seconde fois.

Cette cicatrice devient aujourd'hui moins douloureuse, en raison de ce nouveau pas pour que rien de tout cela ne puisse se répéter, pour que le Brésil consolide sa démocratie et un chemin vers la paix.

Chère Présidente : nous avons beaucoup de choses en commun, outre les marques que nous ont laissées à l'âme ce régime d'exception [la Présidente Dilma a été aussi arrêtée et torturée pendant la dictature militaire, ndt], et le fait que nous soyons toutes deux femmes, mères et fonctionnaires. Nous partageons les droits humains comme référence éthique pour la politique publique du Brésil. À 19 ans, je me suis également engagée dans des mouvements de jeunesse qui désiraient changer le pays. Pendant que j'attendais le début de cette cérémonie, je me souvenais de la façon dont avait démarré cette mobilisation. À la direction de l'Association Libre Centrale des Étudiants de l'Université de São-Paulo (DCE-Livre da USP), portant le nom d'Alexandre Vanucci Leme, un des jeunes collègues sacrifiés par la dictature [jeune étudiant arrêté en 1973 et mort sous la torture, ndt], j'ai contribué à l'organisation de la première manifestation dans les rues depuis la bataille du AI-5 [ensemble de décrets liberticides promulgués par la dictature militaire fin 1968 ayant provoqué un grand mouvement de contestation, ndt], contre les arrestations arbitraires de collègues emprisonnés et pour l'amnistie des prisonniers politiques.

C'était en mai 1977, et, jusqu'à ce que nous soyons stoppés par les bombes du Colonel Erasmo Dias, nous avions défilé pacifiquement dans les rues du centre-ville en distribuant une lettre ouverte à la population dont le titre était : « aujourd'hui, qui ne dit mot, consent ! »

Je trouve cette phrase tout à fait adéquate pour traduire le sentiment qui nous anime en ce jour, où doit être instituée cette Commission de la Vérité. Pour que la lumière soit réellement faite sur ce qui s'est passé lors de ces années appelées de plomb car "qui ne dira mot, consentira", n'est-ce pas ?

*Suite à la page (16)*

# García Linera : le révolutionnaire est incorruptible, humble, travailleur et au service des pauvres



**Zarate Willka, chef indigène de Bolivie, formé comme militaire dans l'armée bolivienne, ayant atteint le grade de colonel**



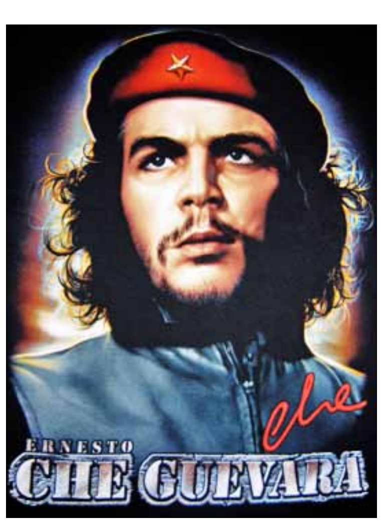
**Bartolina Sisa (1753 - 1782), héroïne indigène aymara, vice-reine et commandante avec son époux Túpac Katari**



**Le Christ jaune, Paul Gaughin**



**Túpak Katari (1750 – 1781), indigène aymara qui a mené, avec son épouse Bartolina Sisa, une révolte intensive contre l'empire espagnol dans le haut Pérou**




**Che Guevara**

Le vice-président bolivien Álvaro García Linera a affirmé samedi que le révolutionnaire véritable ne tire aucun profit personnel, qu'il est incorruptible, humble, travailleur, et qu'il est toujours au service des opprimés et des pauvres.

García Linera a affirmé cela lors de sa participation à la Rencontre Nationale des Groupes de Formation Politique qui a eu lieu au siège de la Vice-Présidence, avec la participation d'environ 150 représentants des Universités Techniques de Oruro, Nacional Siglo XX, Indígena Aymara Túpac Katari, Tomás Frías et de l'Ecole de Formation des Maîtres. « Les élèves de cette école de formation politique sortent avec un esprit d›entraide envers les autres -et rien pour soi. C›est cela un révolutionnaire. Un révolutionnaire est un être incorruptible, dont on ne change pas les idées pour une charge ou un poste, dont on ne change pas les idées avec un salaire, une moto, un compte en banque ou une maison. Il est incorruptible », a-t-il souligné. Il a rappelé que le Président Evo Morales a assumé le mandat confié par le pays parce qu'il n'a jamais négocié ses idées ou son âme, parce qu'en tant que dirigeant, il n'a jamais remis en question la cause et la lutte du peuple pour de l'argent ou des charges publiques.

García Linera a dit que ceux qui sont disposés à protéger ceux qui sont dans le besoin des abus et l'arrogance de quelques riches doivent suivre l'exemple donné par Jésus-Christ, Ernesto "Che" Guevara, Túpac Katari, Bartolina Sisa, Zarate Willka, et d'autres qui ont donné leur vie pour que les autres en aient une meilleure. « Aujourd'hui nous allons nous remémorer la naissance du Christ. Catholiques et non-catholiques, nous sommes tous d'accord qu'il s'agit d'un homme par qui les autres ont eu une vie meilleure. Comme nous sommes d'accord au sujet du Che, de Katari, de Willka, parce qu'aucun d'entre eux n'a lutté pour avoir des châteaux, ou n'a donné du travail à ses amies ou à sa famille. »

Il a précisé qu'au contraire toutes leurs familles ont été punies, persécutées, assassinées « parce que tous, le Christ à sa façon, puis Katari, ensuite Willka, Bartolina Sisa, Che Guevara, et beaucoup d'autres ont lutté pour que ce soient d'autres qui en bénéficient; ça c›est être un révolutionnaire», a-t-il souligné.

Dans ce contexte, il a prié les participants au forum de diffuser leur pensée d›histoire et de lutte au profit des autres, "comme le font le président Evo Morales", et lui-même, sans rien espérer d›autre en retour qu›un profond service au peuple en tant que mandataires et d›où que ce soit. « Il me revient aujourd›hui d›être vice-président, demain concierge : c'est pareil, parce que ça ne m'apportera rien d'être vice-président ou concierge -puisque la seule chose que j'ai se trouve dans ma tête, et que je le porte et le diffuse partout. La seule chose qui fasse la valeur d'une personne, c'est ce qu'il a dans la tête et dans le cœur, c'est cela être révolutionnaire. Et ce que nous avons à apprendre, ce sont des idées mais aussi des actes. », a-t-il insisté.

A son avis, le révolutionnaire et la révolutionnaire sont les premiers à se sacrifier. Il dit qu'un leader est celui qui assume les tâches les plus difficiles, celui qui, par l'exemple, montre ce qu'il y a à faire -qu'il soit président ou vice-président. Il est toujours le même « incorruptible, il se sacrifie, il est engagé, simple, travailleur et, par l›expérience de la vie, apporte ses enseignements par la parole», a-t-il souligné. « Je rends hommage à votre effort, à votre but, à votre engagement : il n'est pas facile de se former, de lire, de se préparer, de remplir son cœur de sentiments pour aller parler aux autres en public, dans une réunion. Et encore plus difficile de continuer à se former », a-t-il conclu.

**Agencia Boliviana de Información (ABI) 19 décembre 2011**
**Edité par Thierry Pignolet**
**Tlaxcala 21 décembre 2011**

# Entretien de Jean Ziegler

*Suite de la page (13)*

Une coupe budgétaire qui a un impact direct sur les plus démunis. Dans la corne de l'Afrique, le PAM est contraint de refuser l'entrée de ses centres de nutrition thérapeutique à des centaines de familles affamées qui retournent dans la savane vers une mort presque certaine.

Et les financiers continuent de spéculer sur les marchés alimentaires. Les prix des trois aliments de base, maïs, blé et riz – qui couvrent 75 % de la consommation mondiale – ont littéralement explosé. La hausse des prix étrangle les 1,7 milliard d'humains extrêmement pauvres vivant dans les bidonvilles de la planète, qui doivent assurer le minimum vital avec moins de 1,25 dollar par jour. Les spéculateurs boursiers qui ont ruiné les économies occidentales par appât du gain et avidité folle devraient être traduits devant un tribunal de Nuremberg pour crime contre l'humanité.

**Basta ! :** Les ressources de la planète suffisent à nourrir l'humanité. La malnutrition est-elle seulement une question de répartition ?

**Jean Ziegler :** Le rapport annuel de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que l'agriculture mondiale pourrait aujourd'hui nourrir normalement [1] 12 milliards d'humains, presque le double de l'humanité. Au seuil de ce nouveau millénaire, il n'y a plus aucune fatalité, aucun manque objectif. La planète croule sous la richesse. Un enfant qui meurt de faim est assassiné. Il n'est pas la victime d'une « loi de la nature » !

**Basta ! :** Au-delà de la spéculation, quelles sont les autres causes de la faim dans le monde ?

**Jean Ziegler :** Tous les mécanismes qui tuent sont faits de main d'homme. La fabrication d'agrocarburants brûle des millions de tonnes de maïs aux États-Unis. L'océan vert de la canne à sucre au Brésil mange des millions d'hectares de terres arables. Pour remplir un réservoir de 50 litres de bioéthanol, vous devez brûler 352 kg de maïs. Au Mexique ou au Mali, où c'est l'aliment de base, un enfant vit une année avec cette quantité de maïs. Il faut agir face au réchauffement climatique, mais la solution ne passe pas par les agrocarburants ! Il faut faire des économies d'énergies, utiliser l'éolien, le solaire, encourager les transports publics.

Autre élément : le dumping agricole biaise les marchés alimentaires dans les pays africains. L'Union européenne subventionne l'exportation de la production européenne. En Afrique, vous pouvez acheter sur n'importe quel étal des fruits, des légumes, du poulet venant d'Europe à quasiment la moitié du prix du produit africain équivalent. Et quelques kilomètres plus loin, le paysan et sa famille travaillent dix heures par jour sous un soleil brûlant sans avoir la moindre chance de réunir le minimum vital.

Et la dette extérieure des pays les plus pauvres les pénalise. Aucun gouvernement ne peut dégager le minimum de capital à investir dans l'agriculture, alors que ces États ont un besoin crucial d'améliorer leur productivité. En Afrique, il y a peu d'animaux de traction, pas d'engrais, pas de semences sélectionnées, pas assez d'irrigation.

Enfin, le marché agricole mondial est dominé par une dizaine de sociétés transcontinentales extrêmement puissantes, qui décident chaque jour de qui va vivre et mourir. La stratégie de libéralisation et de privatisation du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a ouvert la porte des pays du Sud aux multinationales. La multinationale Cargill a contrôlé l'an dernier 26,8 % de tout le blé commercialisé dans le monde, Louis Dreyfus gère 31 % de tout le commerce du riz. Ils contrôlent les prix. La situation est la même pour les intrants : Monsanto et Syngenta dominent le marché mondial – donc la productivité des paysans.

**Basta ! :** Que faire face à cette situation ?

**Jean Ziegler :** Ces mécanismes, faits de main d'homme, peuvent être changés par les hommes. Mon livre, Destruction massive, Géopolitique de la faim, malgré son titre alarmant, est un message d'espoir. La France est une grande et puissante démocratie, comme la plupart des États dominateurs d'Europe et d'Occident. Il n'y a pas d'impuissance en démocratie. Nous avons toutes les armes constitutionnelles en main – mobilisation populaire, vote, grève générale – pour forcer le ministre de l'Agriculture à voter pour l'abolition du dumping agricole à Bruxelles. Le ministre des Finances peut se prononcer au FMI pour le désendettement total et immédiat des pays les plus pauvres de la planète.



**Chaque être humain qui meurt de faim est assassiné, affirme Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation**

**Basta ! :** La crise de la dette européenne rend cette position plus difficile à envisager…

**Jean Ziegler :** Elle complique la situation. Mais la taxe Tobin, quand elle a été proposée par Attac il y a quinze ans, était qualifiée d'irréaliste. Aujourd'hui, elle est discutée par le G20 ! Les organisations internationales sont obligées de constater la misère explosive créée par la hausse des prix des matières premières. Un chemin se dessine. Nous avons un impératif catégorique moral – au-delà des partis, des idéologies, des institutions, des syndicats : l'éveil des consciences. Nous ne pouvons pas vivre dans un monde où des enfants meurent de faim alors que la planète croule sous les richesses. Nous ne voulons plus du banditisme bancaire. Nous voulons que l'État à nouveau exprime la volonté du citoyen, et ne soit pas un simple auxiliaire des entreprises multinationales. Ces revendications créent des mouvements dans la société civile.

**Basta ! :** La crise ne risque-t-elle pas de provoquer une montée du populisme en Europe, plutôt qu'un nécessaire sursaut des consciences ?

**Jean Ziegler :** La lutte est incertaine. Le chômage et la peur du lendemain sont les terreaux du fascisme. Mais il y a une formidable espérance à la « périphérie », comme le montrent les insurrections paysannes pour la récupération des terres que les multinationales se sont appropriées au nord du Brésil et du Sénégal, au Honduras ou en Indonésie. Si nous arrivions à faire la jonction, à créer un front de solidarité entre ceux qui luttent à l'intérieur du cerveau de ces monstres froids et ceux qui souffrent à la périphérie, alors l'ordre cannibale du monde serait abattu. J'ai d'autant plus d'espoir que l'écart entre Sud et Nord se réduit, parce que la jungle avance. La violence nue du capital était jusqu'ici amortie au Nord, par les lois, une certaine décence, la négociation entre syndicats et représentants patronaux. Aujourd'hui, elle frappe ici les populations humbles. Il faut montrer la voie de l'insurrection et de la révolte.

**Note**

[1] Selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé : 2 200 calories par individu et par jour.

Propos recueillis par Élodie Bécu

**Basta Mag, 19 décembre 2011**

*Suite de la page (8)* *63e anniversaire...*

Environ 9 mois après le séisme, en Octobre 2010, une épidémie de Choléra a été introduite en Haïti par les soldats de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Cette épidémie mortelle a déjà tué plus de 7 mille Haïtiens et contaminé plusieurs milliers d'autres. Depuis lors, toutes recherches et études conduites par les experts européens et américains accusent la MINUSTAH de l'importation du choléra en Haïti. Dans cet ordre d'idées, le comité des Avocats pour le respect des libertés individuelles (CARLI) dirigé par Me. Renan Hédouville, dans un document rendu public, le samedi 10 décembre, à l'occasion du 63e anniversaire de la DUDH, s'interrogea ainsi : « Pourquoi, les Nations Unies, organisation prônant le respect des Droits de l'homme restent indifférentes face aux conséquences néfastes de l'épidémie du Choléra en Haïti ? N'a-t-on pas aussi le droit à la vie, à la santé à l'instar des autres peuples du monde suivant le principe de l'universalité des Droits de l'homme prônée par les Nations Unies, dans le cadre de son système international de protection des Droits de l'homme ? ».

Le Bureau des Avocats Internationaux (BAI) qui a porté plainte pour plus de 5 mille victimes, le 3 novembre dernier par devant les instances de l'ONU, demande à l'ONU de prendre ses responsabilités pour avoir introduit le choléra en Haïti. La plainte exige de l'ONU le dédommagement pour toutes les victimes et la mise en place des programmes d'assainissement de l'eau et d'accès aux soins nécessaires pour éradiquer cette épidémie. Dans une note de presse rendue publique à l'occasion du 63e anniversaire de la DUDH, le BAI a rappelé : « Un mois plus tard, l'ONU n'a pas encore répondu aux plaintes des victimes, ni informé les représentants sur une date, en dépit d'une demande de rencontre formulée. Dans l'intervalle, environ 26 mille nouveaux cas sont enregistrés et plus de 200 autres Haïtiens sont morts de l'épidémie du choléra. Depuis le mois d'Octobre 2010, plus de 500 mille Haïtiens sont contaminés et plus de 7 mille en sont morts. » Et de plus que dire de Joseph Gilbert, Joseph Abel et Bazile Amos, que les soldats de la Minustah ont écorchés vifs ?

Le 16 janvier 2010, l'ex-dictateur, Jean Claude Duvalier était de retour en Haïti, après 25 ans passés en France. Des centaines de plaintes ont été déjà déposées contre lui par devant les tribunaux, des milliers de victimes ne cessent d'exiger justice et réparation, alors que la justice haïtienne reste toujours indifférente, pour que l'impunité règne et domine.

Somme toute, en Haïti les droits des victimes de la dictature des Duvalier, de l'application de la politique criminelle du néolibéralisme, de la catastrophe du 12 janvier, de l'épidémie du choléra-Minustah et de toutes les autres victimes des exactions de la MINUSTAH ne sont pas respectés. Dans ce contexte socio-politique actuel, la situation des droits de l'homme est remarquablement inquiétante. D'un côté, on assiste de plus en plus à la consécration de la perte totale de la souveraineté nationale et l'affaiblissement total des institutions républicaines. De l'autre côté, on observe l'extrême précarité ou la détérioration des conditions sociales d'existences des travailleurs et des couches sociales les plus défavorisé tant à la capitale que dans les villes de provinces. Dans cet état actuel, peut-on vraiment célébrer le 63e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme en Haïti ?

*Suite de la page (8)* *Halte à la résurgence...*

un Duvalier qui durant son règne n'a jamais manifesté aucune volonté de respecter les Droits des citoyens. Le décanat de la FDSEG dirigé par Me Mécène JEAN-LOUIS qui vient tout juste d'être nommé à la plus haute instance judiciaire du pays doit, tout au moins, expliquer au peuple haïtien les motivations de son choix. D'autant plus qu'on avance qu'il a été nommé à la Cour de Cassation pour « services rendus ». Pourquoi n'avoir pas choisi le 29 novembre 2011 pour la tenue de la cérémonie de graduation ? L'hommage à l'ancien dictateur serait [alors bienvenu avec le noir et le rouge comme couleur vestimentaire des récipiendaires]. Une personne qui avait échappé de peu à la mort le 29 novembre 1985 nous a rappelé que l'un des trois adolescents des Gonaïves avait été tué parce qu'il avait en sa possession un drapeau bleu et rouge, symbole de la lutte contre la dictature de Duvalier dont les couleurs officielles étaient le noir



**Choisir l'ancien dictateur Jean Claude DUVALIER comme le parrain d'une promotion d'une faculté, de droit par surcroît, est très grave**

et le rouge.

Le plus grand malaise vient du fait que Mme Youdeline CHERIZAR JOSEPH, l'ancienne directrice du Lycée Jean Robert Cius (nom de l'un des martyrs de la cause de la démocratie), fondé par l'ancien président Jean Bertrand Aristide dans le quartier de Raboteau (sud-ouest des Gonaïves), a été choisie comme marraine de la promotion. Quelle image de réconciliation ! Sauf qu'il ne faut pas oublier qu'Impunité est une chose et que Réconciliation en est une autre. Messieurs les responsables de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Gonaïves, vous avez choisi de remercier l'ancien dictateur et président à vie Jean Claude DUVALIER pour avoir bénéficié dans le temps des largesses de son régime, c'est votre affaire, mais de grâce ne nous l'imposez pas comme modèle pour la société.

En attendant que les spécialistes de la science politique nous éclairent sur la nature du régime de Martelly, il se répète qu'il s'apparente au néo-duvaliérisme ? Le « macoutisme » qui était le fait que le pouvoir s'approprie la force publique à des fins de perpétuation de son régime, fut la caractéristique fondamentale du duvaliérisme. Rappelons quand même à l'équipe au pouvoir et aux nostalgiques que le 17 décembre 2011 ne saurait nous ramener ni à l'année 1957 de Papa Doc, ni à l'année 1971 de Baby Doc.

# La décision d'attaquer la Syrie

*Suite de la page (12)*

de soldats qui avaient fait défection avec le général Abdel Fatah Younes. Or, le général Younes avait été chargé dans le passé par le colonel Kadhafi de réprimer la rébellion d'Al-Qaïda. C'est pourquoi ses alliés d'Al-Qaïda l'ont assassiné pour se venger dès qu'ils ont pu se passer de lui. En Syrie, il y a des insurgés, ce sont des Frères musulmans et des takfiristes. Il y a surtout des combattants étrangers qui recrutent des voyous et les payent grassement pour tuer leurs concitoyens. Le problème de l'Otan, c'est que, à la différence de la Libye, la Syrie est une nation historique. Il n'y a pas de fracture régionale comme entre la Cyrénaïque et la Tripolitaine. La seule division possible est sur une base confessionnelle, mais elle ne fonctionne pas pour le moment, bien que l'on ait assisté à quelques affrontements de ce type à Banyias et à Homs. L'arrivée officielle des Libyens pour installer un quartier général en Turquie et intégrer des déserteurs syriens dans le dispositif parachève le tout.

**La Nouvelle République :**
Le Conseil national syrien s'est formé sous l'égide de la France à Paris. Quelle lecture peut-on faire de cet événement ? La France va-t-elle prendre les devants de la scène comme en Libye avec notamment son « émissaire » BHL, ou opter pour une autre stratégie ?
**Thierry Meyssan :** D'abord, chacun voit bien que les institutions françaises sont en partie pilotées par des personnalités illégitimes, comme Bernard Henry Levy, qui exercent des responsabilités sans droit, ni titre. Ensuite, certains élus, comme le président Sarkozy, ne servent pas les intérêts nationaux, mais ceux du système impérial US. Sous leur autorité, la France s'est déjà engagée dans un conflit en Côte d'ivoire qui servait les intérêts de quelques multinationales françaises, puis elle s'est engagée en Libye de manière à étendre à l'Afrique du Nord le projet néo-conservateur de remodelage du « Moyen-Orient élargi ». La France n'a plus de contentieux avec la Syrie, ainsi que l'a montré la réception du président Al-Assad à Paris, lors du sommet de la Méditerranée. À la rigueur, on pourrait considérer que le vieux conflit des années 80 (notamment l'assassinat de l'ambassadeur français à Beyrouth) est passé par pertes et profits sans avoir été soldé, et l'on pourrait le réactiver. Mais je ne suis pas sûr du tout que, dans cette affaire, les torts français ne soient pas plus importants que ceux des Syriens. Bref, Paris n'a aucune raison d'attaquer Damas. Nous savons tous que la vraie question est ailleurs : la domination et l'exploitation de cette région dépendent de l'alliance des États-Unis et d'Israël d'une part, avec la Turquie et les monarchies pétrolières d'autre part. Cette alliance se heurte à un axe de résistance comprenant le Hamas, le Liban, la Syrie, l'Irak et l'Iran, appuyés par la Russie et la Chine. Au plan régional, deux pôles se sont formés, l'un est exclusivement sunnite, l'autre est multiconfessionnel (et non pas chiite comme le prétendent les néo-conservateurs pour imposer la fitna). La France est devenue le « proxy » des États-Unis. Elle peut à tout moment entrer en guerre contre la Syrie. Cependant, elle n'en a pas la capacité seule, ni même avec la Grande-Bretagne. Et le sommet du 2 décembre qui devait instituer une alliance à trois avec l'Allemagne a été annulé faute d'accord au plan financier. En pleine crise de l'euro, les Européens n'ont pas les moyens de leur impérialisme.

**La Nouvelle République :**
La Ligue arabe a décidé, dans une mesure inattendue, de suspendre la Syrie de toutes ses institutions, et ce, avant même que n'expire le délai de 15 jours accordé à la direction syrienne pour mettre en œuvre le plan arabe de règlement de la crise. Quelle lecture pourrait-on faire de cette décision contraire aux statuts de la Ligue qui exige l'unanimité moins un vote pour ce type de mesure ?
**Thierry Meyssan :** Les organisations internationales, que ce soit la Ligue arabe ou l'ONU, n'appartiennent pas aux États qui les forment, mais à ceux qui les financent. La Ligue est devenue un jouet aux mains des monarchies pétrolières. Des gens qui n'ont pas même de Constitution chez eux ne pensent pas à respecter les statuts des organisations qu'ils ont achetées. Au-delà de ce constat, la décision prise par la Ligue d'assiéger économiquement la Syrie ne sont pas des « sanctions » pour une faute commise, mais le début d'une guerre conventionnelle.

**La Nouvelle République :**
Le même scénario se dessine comme celui constaté en Libye. Allons-nous assister aux mêmes péripéties en Syrie, où le contexte est différent, ou allons-nous assister à une autre situation ?
**Thierry Meyssan :**
Le contexte et les protagonistes sont différents. La Libye était un État isolé. Le colonel Kadhafi a soulevé beaucoup d'espoir et a beaucoup déçu. Il était anti-impérialiste, mais multipliait les arrangements secrets avec Washington et Tel-Aviv. Il a été l'allié de tous et a négligé, voire trahi chacun. Son pays n'avait pas de diplomatie, ni de politique d'alliance, hormis celle de ses investissements pour le développement de l'Afrique. La Libye s'est donc trouvée isolée face à l'Otan. Au contraire, la Syrie est une vieille nation qui a toujours cultivé ses alliances, y compris dans son choix de résistance aux côtés des Palestiniens, des Libanais, des Irakiens et des Iraniens. Sa diplomatie est si forte qu'elle a pu obtenir en quelques jours le double veto russe et chinois au Conseil de sécurité. Toute guerre contre la Syrie est appelée à s'étendre à l'ensemble de la région, voire à dégénérer en guerre mondiale si l'Iran ou la Russie interviennent directement. En outre, les Libyens sont 5 millions quand les Syriens sont 23 millions. La Libye n'avait d'autre expérience militaire que la guerre du Tchad, quand la Syrie est habituée à vivre depuis 60 ans dans une région en guerre permanente. Les experts du lobby pro-guerre à Washington affirment que l'armée syrienne est mal équipée et mal entraînée. Ils promettent qu'une intervention internationale sera une promenade de santé. C'est amusant car les mêmes experts affirmaient en 2006 qu'Israël devait éviter une nouvelle guerre avec la Syrie ; parce qu'elle serait trop dangereuse.

**La Nouvelle République :**
Certains avancent que ce qui se passe en Syrie n'est que le prolongement de ces « révolutions arabes », alors que la Syrie figure depuis l'ère Bush sur l'agenda américain, selon les déclarations du général Wesley Clark ; d'après-vous, quelle échappatoire pour Bachar Al-Assad pour déjouer cette conspiration ?



**La France n'a plus de contentieux avec la Syrie, ainsi que l'a montré la réception du président Al-Assad à Paris, lors du sommet de la Méditerranée**

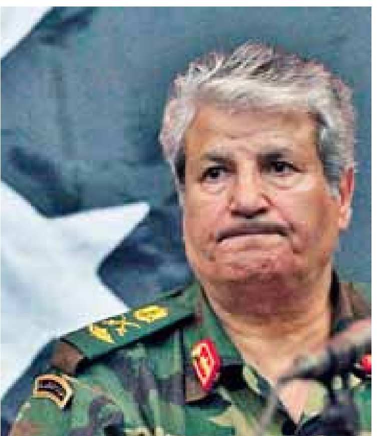
**Thierry Meyssan :**
Comme vous le rappelez, la décision d'attaquer la Syrie a été prise lors d'une réunion à Camp David, le 15 septembre 2001, juste après les attentats de New York et Washington. L'administration Bush avait planifié une série de guerre : Afghanistan et Irak, Libye et Syrie, Soudan et Somalie, pour finir par l'Iran. En 2003, juste après la chute de Baghdad, le Congrès a adopté le Syrian Acountability Act qui ordonne au président des États-Unis d'entrer en guerre dès que possible contre la Syrie. Ce que le président Bush n'a pas eu le temps de faire incombe désormais à son successeur Barack Obama. Le général Wesley Clark a révélé cette stratégie il y a plusieurs années déjà, pour mieux s'y opposer. Il a joué un rôle très important durant la guerre de Libye qu'il a vainement tenté d'arrêter avec l'aide de nombreux généraux d'active. Ensemble, ils représentent un courant non négligeable d'officiers supérieurs qui refusent de voir mourir leurs hommes dans des aventures extérieures qui ne servent pas les intérêts des États-Unis, mais ceux de quelques idéologues proches d'Israël. Ils feront donc tout pour empêcher une guerre en Syrie et ils disposent de plus de leviers qu'on ne le croit pour influer la politique mondiale. Le président Bachar Al-Assad n'est pas comme son père. Ce n'est pas un autocrate. Il gouverne avec une équipe. La stratégie de son gouvernement consiste d'une part à préserver la paix civile face aux tentatives de déstabilisation et de division confessionnelle ; et d'autre part à renforcer ses alliances, principalement avec l'Iran, la Russie et la Chine.

**La Nouvelle République :**
Un constat qui s'impose dans ces troubles que connaît le monde arabe, que ce soit en Tunisie, en Égypte, en Libye et maintenant en Syrie, c'est cette « réconciliation » de l'Occident avec les mouvances islamistes pourtant combattues. D'après vous, quels sont les tenants et les aboutissants dans ce nouveau jeu occidental ?

**Thierry Meyssan :**
Je ne pense pas que les islamistes aient jamais été vus comme des ennemis par l'Occident. Historiquement, tous les



**Le Libyen Abdelhakim Belhaj leader historique d'Al Qaida en Libye, gouverneur militaire de Tripoli, chef de l'Armée syrienne libre**



**Le général Abdel Fatah Younes**



**Le président Bachar Al-Assad**

empires ont eu besoin d'eux pour limiter les résistances nationales. C'était le cas avec les Ottomans, comme avec les Français et les Anglais. Souvenez-vous que la France n'a jamais appliqué la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905) en Algérie. Elle s'est au contraire appuyée sur les mosquées pour asseoir son autorité. Les Anglo-saxons ont toujours fait de même. Plus encore, les États-Unis ont créé des mouvements islamiques dans les années 80 avec l'espoir de provoquer un conflit de civilisations entre le monde musulman et l'Union soviétique. C'était la stratégie de Bernard Lewis, mise en œuvre par Zbigniew Brzezinski, et théorisée pour le grand public par Samuel Huntington. Cela a donné Al-Qaïda. Ces gens ont défendu les intérêts de l'empire américain en Afghanistan, en Yougoslavie, en Tchétchénie, et plus récemment en Irak, en Libye et maintenant en Syrie. Abdelhakim Belhaj, qu'Ayman Al-Zawahiri avait nommé numéro 3 Al-Qaïda lorsque le Groupe islamique combattant en Libye a été absorbé par Al-Qaida, est aujourd'hui gouverneur militaire de Tripoli et commandant de l'armée syrienne libre. Il s'affiche sans complexe comme l'homme de l'Otan et exige que le MI6 qui l'a torturé lui rende des comptes. Quant aux Frères musulmans que Washington porte aujourd'hui au pouvoir en Tunisie, en Libye et en Égypte, et qu'il voudrait installer en Syrie, ils sont historiquement liés au MI6. Ils avaient été conçus par Hassan Al-Banna pour combattre les Anglais, mais ils ont été utilisés par les Anglais pour combattre Nasser. Aujourd'hui, ils croulent sous les subventions du Conseil de coopération du Golfe, ce qui n'est pas un signe d'indépendance.

**La Nouvelle République :**
Si demain le régime de Bachar Al-Assad venait à chuter, quelles en seraient les répercussions sur l'axe de la résistance Téhéran-Hezbollah-Hamas ?
**Thierry Meyssan :** Les États-uniens ne font pas mystère que, s'ils parvenaient à détruire la Syrie – je dis à « détruire la Syrie », car la question de la résistance va bien au-delà de la personne du président Al-Assad – ils poursuivraient la guerre en attaquant immédiatement l'Iran. Par conséquent, la chute de la Syrie ouvrirait une période de grande instabilité susceptible de dégénérer en conflit mondial.

**La Nouvelle République :**
Dans ce conflit syrien, la Turquie a pris parti et adhéré totalement aux thèses de l'opposition syrienne pro-occidentale. Bannissant le régime syrien, le présentant comme étant en train de tuer son peuple, refusant de voir les manifestations de soutien au président syrien, dénigrant la dimension armée de la contestation, et allant même jusqu'à refuser aux opposants de l'intérieur le statut de représentants du peuple syrien, le réservant à ceux du Conseil national syrien. D'après-vous, comment expliquer ce revirement ?
**Thierry Meyssan :** Nous avions tous oublié que la Turquie est membre de l'Otan. L'armée turque est supplétive de celle des États-Unis. Par le passé, c'est d'ailleurs elle qui a sauvé les États-Unis en Corée. La Turquie abrite des bases états-uniennes et vient d'accepter que le Pentagone transfère sur son territoire les bases de l'Otan actuellement stationnées en Espagne, et installe de nouveaux radars destinés à surveiller l'Iran. Depuis un siècle, les dirigeants turcs multiplient les erreurs politiques. Erdogan espère devenir le gendarme de la région comme l'avaient fait avant lui le shah Reza Pahlevi et Saddam Hussein. L'histoire a montré comment les États-Unis traitent ceux qui les servent : ils les utilisent, puis les éliminent.

**Réseau Voltaire**
**27 décembre 2011**

---

*Suite de la page (8)*

Si la Commission de la Vérité ne disposait pas d'autonomie ni de souveraineté pour mener ses enquêtes, ni d'une grande équipe qui l'aide à remplir son rôle, alors nous consentirions. Et je tiens à souligner qu'en consentant, nous nous rendrions complices de la souffrance imposée aux milliers de familles encore affectées par cet héritage d'horreur, qui ne peut plus s'appuyer de nos jours sur des lois d'exception, mais dont les conséquences demeurent toujours impunies.

Monument Tortura Nunca Mais (Torture, plus jamais ça), de l'architecte Demetrio Albuquerque dans le ville de Recife, dans le Pernambouc

Notre lettre ouverte de 1977, publiée le jour suivant à la une du journal o Estado de São Paulo, exprimait l'indignation de la jeunesse, face au manque de démocratie et de justice sociale, qui continuent à nous interpeller de nos jours. Le Brésil a été le dernier pays à clore la période de l'esclavage et les récentes données rendues publiques par L›Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE) confirment que nous restons un pays riche mais d'une effarante inégalité… Nous sommes le dernier pays aujourd'hui qui commence, très timidement mais avec grand espoir, à réaliser ce que d'autres pays ayant subi des dictatures à la même époque ont déjà accompli. Nous sommes encouragés par l'ONU, par les organismes internationaux et même par le magazine The Economist à nous engager dans ce processus.

Tous conviennent que rétablir la vérité et préserver la mémoire ne relèvent pas de la revanche et que, juger les responsables d'atrocités, en leur garantissant les droits à la défense dont n'ont jamais bénéficiés les prisonniers politiques est primordial pour que les tortionnaires d'aujourd'hui n'éprouvent pas de sentiment d'impunité pour faire obstacle à la paix et la justice chaque jour. Le Chili et l'Argentine l'ont déjà effectué et l'Afrique du Sud a donné un exemple admirable de la manière d'affronter la vérité et de préserver la mémoire, pour que des années de plomb ne puissent plus se reproduire et que chaque génération en soit porteuse.

Je conclurais en rappelant que la démocratie se construit et se reconstruit chaque jour. Qu'elle doit être valorisée et renforcée à chaque génération. Car aujourd'hui, encore une fois, qui ne dit mot consent.

Merci.

**Vendredi 18 Novembre 2011, 11:00. Palais du Planalto, Brasília.**

P.S: Après avoir appris que la parole ne me serait pas donnée, je me suis souvenue d'une chronique de mon frère Marcelo Paiva, adressée aux militaires: "Vous appartenez à une nouvelle génération de généraux et d'amiraux. Vous étiez jeunes lors de la dictature (…) Pourquoi ne pas rétablir l'image de votre corporation ? Ne vous comparez pas à eux. Vous ne devez rien à ceux qui ont sali le nom des Forces Armées. Vous devez vous inscrire dans une tradition qui nous honore, celle qui a sauvegardé la République, mis fin à la dictature de Getúlio [Vargas, dictateur au pouvoir de 1930 à 1954, ndt], après avoir combattu les nazis et qui, aujourd'hui, mène la campagne en Haïti."

**Traduit par Pedro da Lóbrega**
**Edité par Fausto Giudice**
**Tlaxcala 22 novembre 2011**

# Vénézuéla : pourquoi la popularité du président Chavez continue de monter ?



La maladie du président a signifié un renforcement de sa connection et de sa proximité avec la population

Par Jesse Chacón

De récents scrutins ou sondages menés en Amérique Latine montrent que l´action des présidents progressistes rencontre un appui croissant de la population - en moyenne de 60 %. C´est le cas de Rafael Correa, de Cristina Fermandez, de Evo Morales, de Daniel Ortega, de Dilma Roussef ou de Hugo Chavez. Jesse Chacón ausculte les raisons de cette tendance dans le cas du Vénézuéla.

Sans aucun doute, le fait politique fondamental de l´année 2011 au Venezuela fut la maladie du président, qui avait fait prédire à nombre d´analystes une chute de la popularité présidentielle dans une opinion publique qui aurait considéré que Chávez avait perdu sa capacité à gouverner.

Or c´est le contraire qui s´est produit. La situation nouvelle produite par la maladie du président a signifié un renforcement de sa connection et de sa proximité avec la population. L´opinion publique a entouré solidairement un homme qui a su affronter chacun des moments critiques de sa vie, même les plus dramatiques, avec courage et combativité. Mais cela suffit-il à expliquer la popularité actuelle de Chávez ?

Certes durant toute l´année 2011, et les instituts privés de sondage l´ont confirmé, le président a maintenu la tendance ascendante dans la perception positive de sa gestion, tendance qui avait débuté en février 2010 avec un pourcentage de 37.7% d´opinions positives et qui a continué à grimper jusqu´à 60% en décembre 2011. Nos propres études ont cependant démontré que cette tendance à la hausse ne peut s´expliquer par la solidarité qui s´est réveillée à la suite de la maladie du président.

En réalité cette ascension remonte à plus loin dans le temps, et elle a été constante et progressive : 37% d´opinions positives en février 2010, 43% en mars 2010, 52% en décembre 2010, 54.7% en janvier 2011, 57.8% en juillet 2011, mois où Chávez a fait état de sa maladie. Les raisons de cette tendance à la hausse doivent donc être cherchées ailleurs.

Le dernier rapport du PNUD (organisme de l´ONU pour le développement) sur la réduction structurelle de la pauvreté nous donne le fond explicatif de la hausse des opinions positives du président malgré douze ans de gouvernement. Cet organisme international souligne les réussites de la Révolution bolivarienne qui a permis d´atteindre un Indice de Développement Humain de 0.735. Ceci signifie une amélioration de tous les indicateurs liés : l´espérance de vie se situe à 74.4 ans. Les années de scolarité atteignent 7.6, et les années espérées de scolarisation atteignent actuellement 14.2. Le revenu national brut par habitant est de 10.656 dollars. Le Venezuela se détache comme une des sociétés les plus égalitaires d´Amérique Latine, bénéficiant d´un indice Gini de 0.3898.



**En décembre 2011, si les élections avaient lieu demain, 57% des vénézuéliens voteraient pour Hugo Chávez alors que 27% des électeurs apporteraient leur suffrage à l´opposition**

Tout ceci est perçu par la population, cependant un secteur ne prend pas en compte la signification de ces réussites. C´est un segment qui ne mesure la gestion du gouvernement que sur base des indicateurs quotidiens. Les prix et l´approvisionnement sont fondamentaux dans l´appréciation qu´a cette partie de la population de l´action gouvernementale.

Ce tableau montre comment le gouvernement bolivarien a maintenu une gestion stable en dépit des constantes structurelles inflationnistes que connaît l´économie vénézuélienne, en dépit des impacts des phénomènes environnementaux ainsi que du jeu politique imposé par les facteurs du capital à travers la fuite de devises ou l´accaparement de produits.

L´action gouvernementale a permis de réduire l´Indice des Prix à la Consommation de 5,2 % en avril 2010 à 1.4% en avril 2011. On peut observer la même chose à propos de l´Indice de Rareté qui en janvier/février 2010 était de 14.8, alors que pour les mêmes mois en 2011, il se situe à 12.6 et en novembre 2011 à 13.4.

D´autres indicateurs sur lesquels s´est concentré le gouvernement et qui ont un impact positif sur la popularité ascendante, concernent la croissance économique. Rappelons que l´activité économique accuse une chute de -3,7 % du PIB lors du dernier semestre 2009, puis une chute de -5,8% au premier trimestre de 2010. Cependant pendant toute l´année 2011, les politiques d´investissement public (infrastructures, logement populaire, etc..) ont permis un redécollage de l´économie.

*Suite à la page (18)*

# Gbagbo à la CPI : "J'ai été arrêté sous les bombes françaises"

Par : AFP

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, soupçonné de crimes contre l'humanité, a accusé l'armée française d'avoir orchestré son arrestation, lors de sa première comparution lundi 5 décembre devant la Cour pénale internationale. « J›ai été arrêté le 11 avril 2011 sous les bombes françaises », a dit M. Gbagbo, 66 ans, premier ex-chef d›Etat, remis à la Cour, soupçonné de crimes commis à la suite de l›élection présidentielle de novembre 2010. « C›est l›armée française qui a fait le travail », a-t-il assuré, relatant pour la première fois son arrestation, lors de sa première comparution devant la CPI, entrée en fonction à La Haye en 2002.

Laurent Gbagbo est soupçonné d›être «coauteur indirect» de crimes contre l›humanité, lors des violences post-électorales de 2010-2011, à savoir meurtre, viol, actes inhumains et persécution, commis par ses forces entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011.

Son refus de céder le pouvoir à son rival et actuel président Alassane Ouattara à la suite de la présidentielle de novembre 2010, avait plongé le pays dans une crise meurtrière qui avait fait 3.000 morts.

Interrogé par la présidente Silvia Fernandez de Gurmendi sur ses conditions de détention, l›ancien président ivoirien a assuré que celles-ci étaient «correctes», mais, a-t-il ajouté, «ce sont les conditions de mon arrestation qui le sont moins».»Une cinquantaine de chars français encerclaient la résidence (présidentielle, ndlr) pendant que les hélicoptères la bombardaient», a assuré M. Gbagbo, vêtu d›un costume sombre, d›une chemise blanche et portant une cravate bleue marine. « J›ai vu devant moi mourir mon ministre de l›Intérieur », a-t-il poursuivi : «mon fils aîné est encore détenu en Côte d›Ivoire, je sais pas pourquoi on l›a arrêté, peut-être parce qu›il est mon fils, je l›ai vu battu».

Lors de l›audience, qui a duré moins d›une trentaine de minutes, les juges ont vérifié l›identité du suspect et se sont assurés qu'il avait été informé clairement des charges portées contre lui et des droits que lui reconnaît le Statut de Rome, traité fondateur de la Cour.

Laurent Gbagbo, détenu jusque-là en Côte d›Ivoire, avait été écroué mercredi dernier au centre de détention de la CPI, qui siège à La Haye. « Je suis venu sans rien, sauf avec ma chemise et mon pantalon, sans rien du tout », a raconté l›ex-chef d›Etat, assurant ne pas avoir été prévenu de son transfert aux Pays-Bas.




**Lors de sa première comparution lundi 5 décembre devant la Cour pénale internationale, l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, a accusé l'armée française d'avoir orchestré son arrestation**

Le procureur sortant de la CPI Luis Moreno-Ocampo a assuré, dans un entretien téléphonique à l›AFP à l›issue de l›audience, que le transfert de M. Gbagbo était «la responsabilité du gouvernement ivoirien».

Sur ses conditions de détention en Côte d›Ivoire, l›ancien président a dit : « je ne savais ce qu›il se passait dans le ciel que quand il pleuvait sur le toit. »

« Maître Altit (son avocat, ndlr) est venu jusqu›à Korhogo pour me voir et on l›a empêché de me rencontrer. Ça a été tout le temps comme ça : une bataille entre mes avocats et mes geôliers », a-t-il soutenu.»Si on m›accuse, c›est qu›il y a des éléments de preuve», a en outre déclaré M. Gbagbo, qui était sous le coup d›un mandat sous scellé émis le 23 novembre et rendu public le 30 novembre : « je veux voir ces éléments de preuve et les confronter à ma vérité à moi ».

L›audience de confirmation des charges aura lieu le 18 juin 2012, a annoncé la présidente. A l›issue de celle-ci, les juges devront déterminer si les preuves rassemblées par l›accusation sont suffisamment solides pour la tenue d›un procès. « Nous sommes d›accord sur le fait que des crimes ont été commis de tous les côtés (et donc également par le camp Ouattara, ndlr) et doivent donc être poursuivis », a précisé le procureur, qui avait été autorisé début octobre à enquêter en Côte d›Ivoire : « nous avons également dit que nous enquêtons sur plus de dossiers ».

**AFP 5 décembre 2011**

# Obama ne va pas aimer : Le Venezuela et Cuba ont signé 47 accords de coopération

*Venezuela et Cuba ont signé 47 accords de coopération pour 2012 pour un montant de 1.600 millions de dollars dans les secteurs de la santé, du commerce, du pétrole et de l'environnement.*

Les accords ont été signés à La Havane pendant les délibérations de la « XII Comisión de Alto Nivel », composée de neuf groupes de travail dans lesquels des projets ont été discutés en matière d'éducation, d'agriculture, de transport et du commerce, en plus de la culture, de l'environnement, sport, santé et électricité.

Le vice-président et ministre du Pétrole et des Mines vénézuélien, Rafael Ramírez, a souligné, selon l'Agence Vénézuélienne d'Informations (AVN), que les nouveaux accords intègrent dans la relation bilatérale, la coopération économique, qui s'ajoute à celle d'ordre politique. Le président vénézuélien, Hugo Chávez, a rappelé à son tour qu'une raffinerie est construite à Cuba et de plus qu'on planifie un projet de regazéification, qui est encore en phase d'ingénierie. Chávez a ratifié l'idée de transformer le Venezuela en puissance énergétique qui appuie Cuba et les îles voisines comme Haïti, Jamaïque et les Caraïbes orientales.



**Le vice-président et ministre du Pétrole et des Mines vénézuélien, Rafael Ramírez**

**Télam. Buenos Aires, le 20 décembre 2011.**
**Traduit de l'espagnol par: Estelle et Carlos Debiasi**
**El Correo 20 décembre 2011**

# Manifestation de partisans de Gbagbo devant la prison de la CPI à La Haye







Nous sommes ici pour manifester notre soutien à celui qui est notre seul président

Plusieurs centaines de partisans de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, soupçonné de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), se sont rassemblés samedi devant le centre de détention de la CPI à La Haye, a constaté une journaliste de l'AFP. « On fête ici Noël avec le président et même s›il ne peut pas nous voir, nous pensons qu›il nous entendra », a déclaré à l›AFP Abel Neki, président de l›associaton CRI panafricain, l›un des organisateurs du rassemblement.

Les manifestants, venus en car principalement de France, étaient réunis devant le centre de détention de la Cour, à Scheveningen, dans la banlieue de La Haye, où est incarcéré Laurent Gbagbo depuis son transfert le 30 novembre.

Premier ex-chef d›Etat remis à la CPI, entré en fonction en 2002, Laurent Gbagbo, 66 ans, est soupçonné par la CPI d›être «coauteur indirect» de crimes contre l›humanité commis lors des violences post-électorales de 2010-2011.

Son refus de céder le pouvoir à son rival et actuel président Alassane Ouattara avait plongé le pays dans une crise meurtrière qui avait fait 3. 000 morts.

Une première manifestation de soutien à l›ancien chef d›Etat, devant l›immeuble occupé par la CPI à La Haye, avait rassemblé le 10 décembre 600 personnes, selon la police, 2. 000 selon les organisateurs.

Le parti du président ivoirien Alassane Ouattara avait obtenu la majorité des sièges aux législatives du 11 décembre, boycottées par le camp de Laurent Gbagbo.

**Jeune Afrique 24 décembre 2011**

*Suite de la page (5)*

grouilla, se tortilla de joie. *Ti Jezi nan po krab* alla pleurer dans le gilet magouillard de son mari, son (mauvais) conseiller qui dut prendre son courage à deux mains pour lui dire : «qui vivra verra».

Tôt après la prestation de serment du musicien aux us et coutumes très peu recommandables, on commença à voir. Les journalistes furent les premiers à faire les frais des sorties minables, pitoyables et déplorables du nouveau président qui leur intima l'ordre de se taire et d'aller péter dans les fleurs. Ce qui n'empêcha pas le journaliste zuzu et sucré de Signal FM, Lucien Jura, d'accepter le job de porte-parole d'un personnage aussi peu présentable, même méprisable, que l'actuel premier mandataire de la nation.

Puis ce fut au tour du député de St-Michel de l'Attalaye, Patrick Joseph, de sentir de quel bois se chauffent le président et son entourage. Le musicien assura Joseph, sans rire, que son sbire aurait pu l'«étouffer» pour n'avoir pas voulu *bat bravo pou prezidan*. Avec un tropisme remarquable pour le parlement, le musicien dépravé a eu récemment son moment de gloire et de grande joie lubrique avec le député Anèl Bélizaire, plus précisément avec la mère du parlementaire dont il voulut explorer, verbalement, l'anatomie gynécologique. Bélizaire, après un très



**Me Gérard Gourgues «s'inaugura» président de la république du Pont Morin, bave à la bouche, ce qui fit baver de joie les sauriens qui avaient boycotté les élections présidentielles de 2000**

mauvais quart d'heure passé à l'aéroport Toussaint Louverture, sur ordre du «gynécologue», et un petit tour au Pénitencier national, a bien promis de péter une *eskonbrit* à la rentrée parlementaire en janvier, mais c'est Wilson Désir qui aura encore raison : «qui vivra verra».

«Vous n'avez encore rien vu, ce président va être cynique», a dit le mec le 15 octobre dernier. Mais vous n'avez encore rien entendu. Mon petit doigt (qui n'est pas crochu) m'a rapporté que Madame Sophie, la plantureuse épouse du président-gynécologue, aurait dit, le jour de la distribution des cadeaux au Champ-de-Mars pour faire des zheureux qu'il faudrait «un deuxième terme» à son mari, spécialiste des intimités féminines, pour rendre tous les Haïtiens heureux. *Sa a vre*, il faut le dire :«qui vivra verra».

A vous tous, je dis Bonne Année 2012, tenez ferme et ne lâchez pas. L'avenir est à ceux qui luttent et ne perdent pas espoir. *Jodi pou yo, demen pou pèp la*. Qui vivra verra.



*Suite de la page (17)*

Impressionné par cet environnement hostile, et auquel, en tant que citadin, il n'était pas habitué, il eut l'idée d'envoyer une carte à sa mère, qu'il a accompagnée d'un énorme moustique. « Une semaine ne s'était pas écoulée qu'elle était en route pour venir me chercher, mais je lui rappelai ses propres paroles « ne te blesse pas en route ».

La volonté et le désir de vivre cette expérience qui, indubitablement, l'a marqué pour toute sa vie, lui ont permis de vaincre la séparation d'avec sa famille, l'éloignement, et les autres difficultés, y compris les menaces des forces contre-révolutionnaires et les assauts qu'elles menaient dans la zone.

En décembre 1961, à la fin de la campagne, Sixto est rentré heureux par le train qui transportait les membres des brigades d'alphabétisation de tout le pays, et il considère que ce fut, un honneur aussi grand que celui de porter l'uniforme, de chanter l'hymne, de porter la lanterne [un des symboles des brigades d'alphabétisation, le manuel de lecture.

« Quelle leçon en ai-je tirée ? J'ai appris plus que mes élèves, j'étais un enfant en partant et je suis revenu avec beaucoup de maturité. Avec la Campagne, j'ai compris que l'éducation est une œuvre d'amour infinie, comme le disait Marti ».

**Une semence qui germe**

A la fin de ses études secondaires, il est entré dans le monde de la métallurgie,




une spécialité qu'il a fini d'apprendre dans l'ancienne Union Soviétique, en Ukraine. A son retour à Cuba, il rejoint l'enseignement technique- auquel il a consacré plus de trois décennies- et, par la suite, il a passé sa licence de sciences de l'éducation, puis a poursuivi jusqu'au titre académique de docteur.

Ces dix dernières années- il est actuellement retraité mais conserve une activité-Il s'est consacré à la sphère des échanges scientifiques et éducatifs, dans laquelle il a dirigé des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat dans différents pays de la région.

Néanmoins, c'est au Mexique, où il a travaillé de 2006 à 2009, qu'il effectue son travail principal dans ce domaine, comme représentant du Ministère de l'Education, avec pour mission essentielle de répondre aux demandes de collaboration internationale et d'introduire la méthode Yo Si Puedo pour améliorer l'éducation, en particulier dans les Etats où la situation est la plus grave : le Chiapas, Guerrero, l'Oaxaca, le Michoacan, Veracruz et Tabasco.

« La première fois que j'ai visité ce pays, c'était dans les années 1999-2000, explique Sixto. A l'époque, les alphabétiseurs travaillaient avec un manuel méthodologique et, par radio, ils se racontaient les cours. L'expérience d'Haïti était adaptée aux conditions de Quintana Roo, pour alphabétiser en langue Maya les habitants de la commune de Carrilo Puerto. »

« Dans ce pays, les grandes masses d'analphabètes vivent dans des communautés élongées, montagneuses, très dangereuses. Aujourd'hui, nous comptons plus de 700 000 alphabétisés et les communes de Chimalhuacan et Tecomatlan, ont déjà été déclarées libérées de l'analphabétisme, tandis que d'autres sont sur le point de l'être.

« Ce qu'on a réalisé avec Yo si puedo, et, ensuite avec Yo si Puedo seguir- dans plus de 28 pays du monde- lui a plusieurs fois donné à réfléchir sur notre campagne ; une tâche que nous avons menée à son terme pratiquement sans avoir d'expérience.

« Sans cette campagne, Sixto ne serait pas aujourd'hui Docteur en Sciences de l'éducation, mais peut-être, comme son père, ouvrier de l'industrie sucrière. La Campagne d'Alphabétisation a été une autre des grandes idées de génie de Fidel, sans laquelle il n'était pas concevable d'affronter l'avenir. »

**Source : Trabajadores, 19 décembre 2011**
**Traduit de l'espagnol Changement de Société 23 décembre 2011**



*Suite de la page (17)*

Le Produit Intérieur Brut (PIB) à prix constants montre au troisième trimestre de 2011 une croissance de 4,2% par rapport à la même période de 2010. Ce qui donne une croissance de 4,8% au premier trimestre de 2011 et de 2,5% au deuxième, soit une croissance de 3,8% pour les neuf premiers mois de 2011.

Le renforcement du crédit politique du gouvernement aux yeux de la population a donc une explication tangible, tant en ce qui concerne le cadre macroéconomique que dans les variables quotidiennes.

Plusieurs instituts de sondage liés à l´opposition ont reconnu que le président Chávez possède, actuellement, les meilleures idées pour résoudre les problèmes du pays. Ces firmes de sondage indiquent que les personnes s´identifient aux idéaux d´égalité, de justice, d´inclusion sociale, d´option pour les pauvres - cadres de valeur communs au président et á une majorité de vénézuéliens.

Le haut niveau d´approbation de la gestion présidentielle est corrélée aux intentions de vote. En décembre 2011, si les élections avaient lieu demain, 57% des vénézuéliens voteraient pour Hugo Chávez alors que 27% des électeurs apporteraient leur suffrage à l´opposition.

Par ailleurs le paysage politique de 2012 « oppose Chávez à Chávez ». C´est-à-dire qu´une gestion adéquate du président et de son équipe sur les thèmes quotidiens du vénézuélien, en particulier sur des problèmes aussi aigus que l´insécurité ou la problématique du logement, signifierait une consolidation du projet bolivarien comme option victorieuse pour les élections d´octobre 2012.

**www.gisxxi.org**
**Traduction : Thierry Deronne**
**Larevolucionvive samedi 24 décembre 2011**

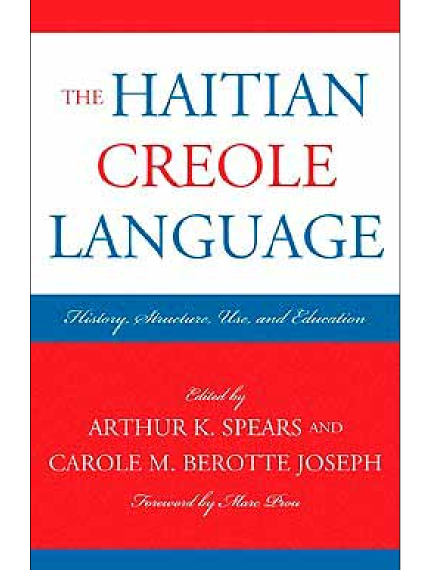
# Compte-rendu de lecture de The Haitian Creole language Un ouvrage d'Arthur N. Spears

**Par Isabelle Barrière, PhD**

Le volume The Haitian Creole Language dirigé par Spears et Berotte Joseph a pour but d'exposer l'histoire, la structure, l'utilisation et l'enseignement de la langue Créole Haïtienne. Il est dédié à Albert Valdman et Yves Déjean – auteur, entre autres, de la pétition pour l'utilisation de l'Haïtien dans l'éducation en Haïti- (http://ayiticheri.com/rebati/) -qui ont donné à l›étude de l›Haïtien ses lettres de noblesse

Les trois premiers chapitres introduisent le sujet. Le chapitre de Fouron consacré à l›histoire présente une synthèse du point de vue Haïtien qui devrait permettre aux lecteurs novices d›aborder les chapitres suivants débarrassés des préjugés, de la simplification grotesque et du misérabilisme qui caractérisent de nombreux écrits à ce sujet. Le chapitre suivant Les langues d›Haïti et l›histoire du Créole: Haïti et sa diaspora traite de la coexistence de l›Haïtien et du Français. Il est dommage que Zéphyr ait l›indulgence d›appuyer parfois ses arguments sur des anecdotes plutôt que des études empiriques sérieuses et qu›elle limite son propos à la diaspora Haïtienne aux Etats-Unis. Une comparaison avec les résidents des régions et pays francophones (Québec, Belgique, France etc…) d›origine Haïtienne aurait particulièrement enrichi la discussion sur le statut de l›Haïtien vis-à-vis du français puisque ce dernier perd de son pouvoir de domination et d›emblème de classe sociale supérieure qu›il peut arborer en Haiti et en pays anglophone dans les sociétés dans lesquelles son utilisation constitue la norme.

La deuxième section consacrée à la structure et l›utilisation de la langue contient des chapitres de qualités et niveaux de difficultés divers. Il y manque un chapitre entièrement consacré aux caractéristiques structurelles (les sons et la grammaire) de l›Haïtien qui aurait synthétisé les travaux de Caddely, DeGraff, Deprez, Mufwene, et Zribi-Hertz, pour n›en citer que quelques uns. Ce chapitre aurait d›abord permis de démontrer à ceux – encore trop nombreux si l›on lit par exemple les réactions récentes y compris de certains locuteurs Haitianophones à l'article de DeGraff dans le Boston Globe (2010) (voir aussi l›ouvrage Critique de la francophonie haïtienne de Tontongi, 2007, à ce propos) – que les outils conceptuels sophistiqués dont on a besoin afin d›analyser la structure de l›Haïtien sont les mêmes que ceux utilisés pour analyser toutes les autres langues. Ce chapitre aurait donc apporté un complément et un approfondissement de la thèse défendue par Spears dans le premier chapitre. Il aurait aussi démontré que les analyses linguistiques de l›Haïtien ont apporté une contribution majeure au développement des Sciences du Langage ces 40 dernières années-en soulevant des questions sur la légitimité de la distinction entre langues créoles et autres langues, la définition d›une langue romane, les liens entre les phénomènes d›acquisition et d›évolution des langues, pour ne citer que quelques uns de ces débats. Ensuite un tel chapitre aurait permis au lecteur novice auquel ce livre s›adresse de mieux comprendre l›excellent travail de Valdman (cinquième chapitre) sur les variétés régionales et sociales du Créole Haïtien- un modèle d›étude sociolinguistique. Il est regrettable que le chapitre sur l›alternance codique – l›utilisation d›au moins deux langues dans le même discours – entre l›Anglais et l›Haïtien par les locuteurs New Yorkais n›ait pas la même profondeur. L›alternance codique fait l›objet de nombreux travaux par des experts aux intérêts aussi divers que les aspects structurels et sociaux des comportements langagiers spécifiques aux bilingues et le traitement des langues dans l›esprit et le cerveau. Malheureusement, St Fort nous laisse sur notre faim: sa présentation du sujet est superficielle et il se concentre sur un modèle structurel d›alternance codique qu›il présente comme s›il faisait l›unanimité dans ce domaine, ce qui n›est pas le cas. La description de son recueil de données manque aussi d›informations quant aux profils exacts des locuteurs et les contextes de leurs enregistrements. Au lieu d›une analyse quantitative et qualitative systématique et détaillée St Fort se contente de présenter une liste d›observations sans expliquer les motivations qui sous tendent ses choix. Il passe sous silence la question des différences structurelles entre l›Haïtien et l›Anglais - différences qui dans tous les cas de combinaisons de langues contraignent les phénomènes d›alternance codique. Ce chapitre se termine avec des affirmations et suggestions gratuites. Par exemple en ce qui concerne le lien entre la compétence des locuteurs et des types spécifiques d›alternance codique, puisque St Fort ne fournit aucune information sur les profils linguistiques de ses locuteurs, il doit donc se contenter de suggérer cette possibilité. - Dans cette même section Faraclas, Pears, Barrows et Piñeiro expliquent de façon claire le développement de l›orthographe de l›Haïtien et les nombreux enjeux idéologiques et pédagogiques qui y sont liés en établissant des comparaisons utiles avec d›autres contextes linguistiques et culturels. Le chapitre de Nzengou-Tayo constitue aussi un magnifique tour de force: elle parvient à synthétiser l'énorme volume des différentes productions littéraires- poésie, fiction, théâtre etc- des auteurs Haïtianophones et Francophones Haïtiens. Même si l›on ne partage pas forcément tous ses avis, elle galvanise le lecteur et lui donne envie de découvrir ou relire les écrivains Haïtiens.




**The Haitian Creole Language dirigé par Spears et Berotte Joseph**

Les six derniers chapitres sont consacrés à l›éducation. Locher livre une analyse détaillée des quelques données empiriques qui existent sur le système scolaire Haïtien et une évaluation mesurée des conséquences de la Réforme Bernard et de la gestion des écoles. Ceci lui permet d›identifier les progrès récents et les domaines dans lesquels d›importants efforts sont encore à fournir. Les deux chapitres suivants abordent la question de l›Haïtien et du Français comme outils et objets d›instruction. Ce sujet controversé est au cœur des débats actuels sur la reconstruction du système scolaire Haïtien après les ravages causés par le récent tremblement de terre. Parce que cette question essentielle pour l›avenir d›Haïti déchaine tant de passions, il fallait l›aborder en développant ses arguments jusqu›au bout et en se fondant sur des données rigoureuses. Malheureusement, Déjean, d›habitude si brillant, se laisse aller à une discussion sur les thèmes extrêmement intéressants que cette question recouvre mais son chapitre est décousu et risque de ne pas convaincre ceux qui s›opposent à l›utilisation de l›Haïtien comme langue d›instruction. Trouillot-Lévy aborde ce sujet d›une autre façon en rendant compte du succès d›un programme scolaire qui prône le trilinguisme Haitien-Français- Anglais. Mais son propos qui ne se repose sur aucune donnée systématique est trop subjectif. Le sujet, la langue Haïtienne et les écoliers Haïtiens et Haïtianophones méritent mieux. Le chapitre de Berotte Joseph décrit les langues et les politiques d›éducation des Haïtiens de la diaspora aux Etats-Unis et se termine en soulignant le rôle important qu›elle a et peut continuer à jouer dans les politiques d›éducation en Haiti. Les différentes formes et supports de langue écrite et les rôles qu›ils ont à jouer dans l›éducation et la promotion de l›Haïtien sont l›objet des deux derniers chapitres très réussis.

Cet ouvrage a l›immense mérite d›être le premier à se consacrer entièrement à la langue principale d›Haïti et à synthétiser en l›espace de 13 chapitres les travaux d›experts en linguistique, éducation et psychologie sociale. Il est important de noter que certaines des faiblesses soulignées ci-dessus reflètent l›absence d›études empiriques systématiques dans certains domaines qui mettent en jeu l›Haïtien. Ce volume qui contient un volume extraordinaire d›informations constitue une lecture indispensable pour tous ceux qui s›intéressent de près ou de loin non seulement à la langue haïtienne mais aussi à la littérature, à l›histoire et à la société Haïtienne ainsi qu›à l›éducation des Haïtiens. Nous espérons qu›il figurera bientôt dans les bibliographies de nombreux cours de linguistique, d›histoire, de sociologie, de littérature et d›éducation et qu›il incitera ainsi de jeunes chercheurs à faire de l›Haïtien l›objet de leurs recherches.

**Isabelle Barrière, PhD, Professeure à Brooklyn College/ CUNY**
**Directrice de Politique de Recherche et d'Education, Yeled V'Yalda Early Childhood Cente**

*Suite de la page (4)*

pour une enveloppe contenant mille gourdes ou $US 24.79.

Concomitamment à cette gargotte présidentielle, le ministre de l'intérieur du gouvernement Martelly/Conille, Thierry Mayard Paul a offert à certains députés de fortes sommes, ce qui a causé dans toute la presse haïtienne, de vraies gorges chaudes. En effet 85 millions de gourdes provenant des caisses du Ministère de l'Intérieur ont été assignées à 80 députés, histoire d'atténuer la colère de ces derniers qui comptent probablement refaire surface avec le dossier de l'arrestation du député Arnel Bélizaire.

« Si le gouvernement donne de l'argent aux députés, ce n'est pas parce qu'il les aime, c'est parce qu'il tente tout simplement de les avilir », a déclaré le président de la chambre basse Saurel Jacynthe, espérant que ses collègues s'en sont rendus compte.

« Ils sont libres de prendre la décision qui leur semble correcte », a-t-il ajouté

« mais ils doivent aussi l'assumer par devant la nation ».



**Sandro dans son véhicule**

Ainsi, beaucoup de parlementaires de la dite chambre, parmi eux, le représentant de Léogane, Danton Léger, ont confirmé avoir reçu du Ministre de l'Intérieur plusieurs milliers de gourdes.

« Si mon avis avait été sollicité sur la question, j'aurais proposé au ministre de l'Intérieur de respecter les normes établies, c'est-à-dire donner cet argent aux conseils municipaux et à ceux de l'administration des sections communales », a poursuivi le député de Moron–Chambellan, Saurel Jacinthe.

Nous voilà donc revenus aux années honteuses de corruption nue à la mode duvaliériste.